

OLLN INFO

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

f /VilledeOLLN



P 302163

n°241

Bulletin communal - Bimestriel

MARS - AVRIL 2023



Des citoyens

formidables

22 AVRIL 2023 - AULA MAGNA - LLN

Les femmes impactées par les crises ! Penser l'avenir dans l'urgence du présent

1ER PANEL : FOCUS SUR LES CRISES MULTIDIMENSIONNELLES... UNE TRANSITION CRITIQUE ?

Les intervenant.e.s

- **Thierry Joseph AMOUGOU**, Professeur d'économie à UCLouvain.
- **Justine HAVELANGE**, Présidente de l'AGL
- **Michel GENET**, Directeur Général, Médecins du Monde Belgique
- **Roxana ALVARADO**, Coordinatrice atelier art et santé mentale, Collectif des Femmes
- **Anne PETERS**, Directrice générale adjointe, Croix- Rouge de Belgique
- **Martine NGO NYEMB WISMAN**, Docteure en sciences politiques et sociales à l'UCLouvain, Présidente-Fondatrice de Femmes Interface Nord-Sud, Cameroun
- **Djemila BENHABIB**, Journaliste, écrivaine et militante politique canadienne d'origine algérienne
- **Silvina MONTEROS**, Doctorat en anthropologie sociale et professeure à la Faculté de travail social de l'Université de Grenade, Membre du réseau des femmes d'Amérique latine et des Caraïbes. RED LATINAS
- **Martha SALAZAR**, Feminist co-founder of Wo-Mi Migrants in Denmark , Board member of WIDE+
- **Noura AMER**, Coordinatrice de la Maison des Femmes- MOVE (asbl Molenbeek Vivre Ensemble)



Sônia GUAJAJARA
Ministre des peuples Indigènes
du Brésil



Christie MORREALE
Ministre de l'Action sociale, de l'Égalité
des chances et des Droits des Femmes
SPW



Mme Bénédicte LINARD,
Ministre de la Culture, de la Santé, des
Droits des femmes, de l'Enfance FWB



Maïté WARLAND
Journaliste indépendante
spécialiste des questions de genre

2ÈME PANEL : CONDAMNÉ.E.S À UNE SITUATION D'URGENCE SUR LE TERRAIN ? PENSER DES SOLUTIONS STRUCTURELLES À LONG TERME

Les intervenant.e.s

- **Anne LAMBELIN**, Vice-présidente du PS
- **Rajae MAOUANE**, Co-présidente du parti ECOLO
- **Sônia GUAJAJARA**, Ministre des peuples Indigènes du Brésil, Militante pour les peuples autochtones de la tribu Guajajara
- **Céline NIEUWENHUYS**, Secrétaire Générale de la Fédération des services sociaux et experte du groupe d'experts Stratégie de gestion
- **Jean HINDRIKS**, Professeur d'économie à UCLouvain
- **Christine MAHY**, Secrétaire Générale et Politique du RWLP
- **Sophie CHARLIER**, Chargée de missions Le Monde selon les femmes ASBL



Entrée gratuite,
Inscription souhaitée
010/47.47.69

www.collectifdesfemmes.be

● **Editeur responsable :**
Abdel Ben El Mostapha

● **Rédaction et crédit photographique :**
Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

● **Photo de couverture:**
Les Débrouillards

● **Réalisation et mise en page**
baam communication agency
0488 260 541
philippe@baamagency.be
www.baamagency.be

● **Publicité**
Phillipe Musch - 0488 260 541

● **La Ville sur internet :** olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour l'OLLN Info de mai, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 12 avril.

● Administration communale
Espace du Coeur de Ville 2
1340 Ottignies
010 / 43 60 00
contact@olln.be

Votre OLLN Info est imprimé sur un papier recyclé PEFC.



Madame, Monsieur,
Cher.e.s habitant.e.s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve,

Dans ce numéro, je vous propose notamment de revenir brièvement sur l'année 2022. A peine sortis du COVID-19, le conflit en Ukraine et la crise énergétique ont poussé davantage de nos citoyen.ne.s sur le chemin de la précarité. Nous avons aussi été frappés par la crise de l'asile au cours de cet hiver. Alors que les températures étaient négatives, plus de 2.000 demandeurs d'asile ont passé plusieurs nuits à la rue. A notre niveau, notre CPAS a renforcé ses Initiatives Locales d'Accueil (ILA) pour répondre à ces besoins et encourager les communes à s'inscrire dans cette démarche. Cette édition de l'OLLN Info revient ainsi sur les grandes lignes du rapport d'activités du CPAS en 2022, et sur les différentes initiatives qui ont pu être prises.

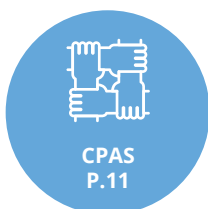
Dans ce contexte, nos travailleurs sociaux – qu'ils soient issus du CPAS, de la Ville ou d'autres institutions ou associations – sont confrontés, quotidiennement, au désarroi de nombreuses personnes. Nos travailleurs sociaux ont de plus en plus de mal à répondre efficacement à ces demandes étant fortement affectés par la surcharge de travail. Une lueur d'espoir subsiste toutefois dans notre capacité à nous, citoyen.ne.s, à faire preuve de solidarité.

Du temps consacré aux autres et aux projets de société, il en a été question lors des Mises à l'honneur de la Ville à l'occasion de ses vœux 2023, sur lesquelles ce numéro revient également. Au nom du Collège communal, j'ai eu l'occasion de mettre à l'honneur la Maison maternelle qui assure aux jeunes femmes enceintes et/ou accompagnées d'enfants, en difficultés sociales, un accueil d'urgence, un hébergement ainsi qu'un accompagnement adapté. Les autres initiatives saluées étaient le Groupe de travail des violences faites aux femmes, les organisateurs du Trèfle à 5 feuilles et Les Débrouillards.

Ces initiatives mises en lumière ont pour point commun de témoigner d'un secteur associatif particulièrement vivifiant et engagé au sein de notre Commune. Ce numéro regorge encore d'autres exemples d'actions menées au bénéfice de tous, qu'il vous plaira de découvrir. Bonne lecture.



**Michaël Gaux, Président du CPAS
chargé des finances communales**





DES CITOYENS
FORMIDABLES

Mis à l'honneur

Traditionnellement, la soirée des vœux aux corps constitués est l'occasion de mettre à l'honneur des personnes et/ou associations qui contribuent au dynamisme de notre ville. Qui apportent ou ont apporté, souvent dans la discrétion, une contribution remarquable au mieux-être, à la solidarité, à tout ce qui fait la richesse du lien social à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le 27 janvier, les échevins et le président du CPAS ont distingué :

- Les membres du Groupe contre les violences faites aux femmes ;
- Les organisateurs du Trèfle à 5 feuilles ;
- Les Débrouillards ;
- La Maison maternelle MamaBW.

Vous découvrirez comme ils sont formidables, dans les pages qui suivent.

La cérémonie était animée - avec brio - par les élèves de notre académie de musique, de danse et des arts de la parole.

La bourgmestre Julie Chantry a passé en revue les faits marquants des années 2021-2022 et brosse le tableau des grands dossiers qui attendent la Ville en 2023. Son discours est publié sur notre site olln.be (« Toutes nos actualités »). ●

Le groupe « Violences faites aux femmes »

A l'initiative d'un feuillet qui reprend toutes les informations utiles pour les victimes ou témoins de violences.

Le 18 mai 2021, le Conseil communal votait - à l'unanimité - une motion relative à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Un groupe de travail - constitué essentiellement de femmes, autour de l'échevin en charge des Droits humains Abdel Ben El Mostapha - a été créé dans la foulée, pour mettre en place un plan d'action durable contre les violences faites aux femmes, le harcèlement de rue, le cyber-harcèlement...

Composé d'une vingtaine de personnes - membres de la société civile incluant les associations engagées sur cette question, membres de l'UCLouvain (notamment des étudiant(e)s des kots à projets), membres de l'administration communale et élu(e)s - il s'est réuni 7 fois autour de la rédaction d'un feuillet qui rassemble les coordonnées des principaux opérateurs d'aide actifs dans notre commune et ailleurs.



Ce feuillet a été publié fin 2022. Il est disponible à l'Accueil de l'administration communale (au Cœur de Ville d'Ottignies) et auprès des partenaires impliqués dans sa réalisation (le Collectif des Femmes, Vie féminine, la Maison arc-en-ciel, la police, Génération Espoir et le CPAS). Il est aussi possible d'en prendre connaissance sur notre site olln.be.

Le groupe « Violences faites aux femmes » a été à l'initiative de la projection du film documentaire #SalePute réalisé par Myriam Leroy et Florence Hainaut, en mars 2022 à la Ferme du Douaire.

D'autres actions sont à l'étude, pour permettre la sensibilisation dans les écoles et dans les quartiers. ●

Le Trèfle à cinq feuilles

Le parcours d'artistes de Louvain-la-Neuve bénéficie d'une excellente réputation. C'est que les organisateurs mettent toute leur énergie, et leur cœur, pour en assurer le succès.

Ils sont une dizaine – 8 habitants bénévoles et 2 membres du personnel de l'Association des Habitants (AH) – à porter le parcours d'artistes de Louvain-la-Neuve « Trèfle à cinq feuilles » tout au long de sa gestation. Soit deux années de travail intense, pour décider du thème, choisir les artistes « phares » invités (un par quartier), gérer les inscriptions des autres artistes et les maisons candidates à l'accueil, demander les autorisations, rechercher les partenaires et sponsors, alimenter le site web, préparer les sacs contenant les pancartes, flèches et ballons pour les hôtes, concevoir l'affiche, les « flyers » d'information, le plan et le catalogue (avec une graphiste professionnelle)...

« Nous nous répartissons les tâches en plusieurs comités: l'administratif, la communication, la logistique, les artistes, les lieux d'exposition et les finances », explique la coordinatrice Bernadette Meyer. « Nous pouvons heureusement compter sur plus de 20 « Amis du Trèfle », qui nous aident pour la signalisation, l'affichage... assurent des permanences dans certains lieux d'accueil, servent l'apéro le soir du vernissage. »

Budget de l'événement : 17.500€ (salaires des deux permanents de l'AH inclus) pour la dernière édition, c'est dire son ampleur!

Tous les deux ans

Le Trèfle s'organise sur deux week-ends, généralement le dernier de septembre et le premier d'octobre. Tous les deux ans, en alternance avec le parcours de Limal-Profondsart. La 10^e édition, l'an dernier, a attiré quelque 170 (collectifs d') artistes dans 92 lieux d'exposition à travers les six quartiers de Louvain-la-Neuve.

« C'est plus qu'à Tourinnes-la-Grosse ! », se plaît à constater Jean-Louis Denys, du comité chargé des artistes.

Les quartiers sont différenciés par une couleur, pour aider les visiteurs à se repérer sur le plan qui accompagne le catalogue. Les deux sont vendus ensemble au prix de 8€, à l'Office du Tourisme Inforville et dans les lieux d'accueil.

« Nous avons essayé de calculer le nombre de visiteurs, mais c'est impossible. Tous n'achètent pas le catalogue (NDLR : 800 exemplaires imprimés, 600 vendus, les autres offerts aux artistes et aux sponsors) et on se contente généralement d'un seul exemplaire par famille ou groupe. »



Jean-Louis Denys a accueilli trois artistes et reçu plus de 400 visiteurs dans sa maison des Bruyères (qui servait aussi de lieu d'accueil) : c'est énorme ! Beaucoup de familles, venues pour rencontrer les céramiste, sculptrice et peintre qui exposaient chez lui, mais aussi des promeneurs curieux de découvrir sa maison.

« J'aime les voir penchés sur le plan, quand je me promène dans les rues », remarque Bernadette Meyer. « J'aime aussi entendre leurs commentaires. Des groupes qui ne se connaissent pas se parlent, pour partager leurs impressions et recommander certains lieux. C'est l'esprit de notre parcours : la rencontre avant tout. »

Excellente réputation

Les organisateurs se réuniront en mars, pour lancer la réflexion sur le thème de l'édition 2024. Ils se retrouveront ensuite une fois par mois, pendant un an, avant la montée en puissance et le branle-bas de combat final.

« Ce gros investissement n'est pas pour rien dans le succès du parcours. Les visiteurs apprécient que les visites puissent se faire sans voiture, à pied, à vélo, avec des poussettes... Nous étudions les circuits pour qu'ils soient accessibles et agréables. Les frais d'inscription sont raisonnables (35€ pour les artistes de Louvain-la-Neuve (60%), 50€ pour les extérieurs (40%), gratuit pour les invités ; il n'y a pas de pourcentage à reverser pour les œuvres vendues). »

Les artistes s'engagent à être présents les deux week-ends. Ils peuvent ainsi expliquer leur démarche, les sujets qui les inspirent, la technique... Certains reviennent d'année en année, d'autres de temps en temps, il y en a toujours de nouveaux (et de nouvelles maisons d'accueil), séduits par la qualité de l'organisation et l'esprit de rencontre. ●

[trefle-lln.be](https://www.trefle-lln.be)



DES CITOYENS
FORMIDABLES

Les Débrouillards

Leur atelier de Mousty est occupé par une dizaine de joyeux bricoleurs, 7jours/7. Mais quand le président bat le rappel, ils sont plus de 60 à y répondre, notamment pour encadrer la Journée vélo organisée au profit des élèves (en 5^e et 6^e primaire) des écoles du Brabant wallon.

Les Débrouillards ont fêté leurs 25 ans en 2022.

« L'ASBL a été créée en 1997, mais nous avons débuté nos activités en 1992, dans la cour et un petit local de la ferme du Biéreau, avec 10-15 jeunes du quartier », se souvient le Néolouvaniste José Pomes, président.

Le trésorier Pierre-Michel Bastin - qui habite désormais au Luxembourg mais reste actif au sein de l'association - n'a pas oublié comment l'aventure a commencé, en réparant les vélos des gamins du Biéreau. Puis il y a eu une demande d'une troupe de théâtre de Bruxelles, pour la réalisation de deux décors.

« Notre action dans les écoles est arrivée dans la foulée, suite à une demande de Claire Hérent, institutrice à l'école de La Croix, qui cherchait une activité pour occuper ses élèves de 6^e primaire le vendredi après-midi », poursuit José.

Une école, puis deux, puis trois... où les bénévoles - de plus en plus nombreux - se rendaient régulièrement, pour apprendre aux enfants à réparer leurs vélos.

« On a commencé à organiser des promenades à vélo pour ces enfants, avec les gendarmes à l'époque. On leur faisait passer un petit permis, les gendarmes y apposaient leur cachet... les enfants étaient très fiers. »

La Journée vélo - organisée pendant les « Jours blancs », au domaine provincial du Bois des Rêves (Mousty) - a totalisé jusqu'à 570 participants, élèves de 5^e et 6^e primaire des écoles de notre ville et d'autres communes du Brabant wallon. Elle sera relancée cette année (le 3 juillet), après 3 éditions annulées pour cause de covid. Il y a déjà plus de 300 inscrits.

« Nous organisons un ramassage d'école en école, sur différents parcours, pour arriver au Bois des Rêves en un gigantesque peloton encadré par la police. Les enfants partagent le barbecue et participent à des animations (châteaux gonflables, jongleurs, chanteurs...) avant de repartir vers leur école, toujours à vélo. Ceux de Ramillies pédalent 2x35km sur la journée ! »



L'événement requiert la présence de tous Les Débrouillards (une soixantaine, quand le président bat le rappel, âgés de 25 à 85 ans), d'une dizaine de leurs copains motards, des ambulanciers de La Hulpe, de la police... Chaque groupe est accompagné par une voiture balais avec remorque.

Réparations, soudure...

Les Débrouillards ont déménagé du Biéreau à Mousty, sur le site de l'ancienne mégisserie (ex-garage à camions de la Ville). Ils sont entre 7 et 10 à occuper l'atelier tous les jours, dimanche compris, aux heures qui les arrangent (pas d'horaire, pas d'obligations !). Francis, Patrick, Marcel, Luc, Guy, Carlos, Michel, Gilbert... y effectuent divers travaux, au bénéfice de la communauté : réparation de vélos et de petit électroménager, soudure, menuiserie... Le tarif est libre, à glisser dans la tirelire, pour offrir le sandwich de midi à l'équipe.

« On essaie de dépanner tout le monde, mais il faut téléphoner avant de venir. Aujourd'hui, c'est une dame âgée qui nous a contactés, parce que le renard a croqué ses poules et qu'il faut les évacuer ! », annonce José. « Bien sûr on continue de réparer des vélos : on en donne entre 100 et 150 tous les ans, à des personnes qui n'ont pas les moyens d'en acheter de nouveaux. »



Journée vélo: l'arrivée au Bois des Rêves en un gigantesque peloton encadré par la police.

L'ASBL met un point d'honneur à présenter un beau vélo folklorique à chaque édition des 24Heures vélo. On se souvient de sa jeep Willys (pour laquelle elle a remporté le 1^{er} prix), de son berceau, du traîneau de la Reine des Neiges, de sa Ford T, de son bus anglais, de son van VW hippie (entièrement réalisé en carton)... et en 2022, de la baleine bleue de Pinocchio et Gepetto (Harry et Luc Ickx). Elle a acquis un cuistax l'an dernier, plus facile à manipuler que la remorque utilisée auparavant.



La baleine bleue de Pinocchio et Gepetto, aux dernières 24Heures vélo.

« Nous offrons nos services de réparation à tous les participants des 24Heures. Essentiellement les vélos folkloriques, qui ne sont pas pressés par le temps. Nous occupons deux tentes, une dans laquelle nous délocalisons notre atelier, l'autre qui nous sert de dortoir et de cuisine (NDLR : 15kg de boulettes sauce tomate pour les courageux qui pédalent sur le vélo de l'association !). »

Traditionnellement, ce sont les élèves de l'école (de type 3) Les Moineaux de Wavre qui montent le vélo folklorique à Louvain-la-Neuve. Ils s'arrêtent à mi-parcours – après la côte, chez Margaret Campus, au Bauloy - pour un repas frites-saucisses-merguez très apprécié!

Une famille

Les Débrouillards organisent un couscous annuel à l'école de Blocry, un marché artisanal, le dîner d'entreprise pour leurs voisins TV Com et Vivacité... et participent aux activités des comités des fêtes de La Croix, avenue Georgin (Limelette) et Céroux, avec lesquels ils entretiennent d'excellents contacts (prêt de matériel, coup de main...).

« Il ne se passe pas un jour sans que nous ayons une pensée pour nos amis disparus. Philippe Pirotte (NDLR : qui présidait le comité de l'avenue Georgin) nous manque beaucoup. Sa femme continue de nous apporter de grandes casseroles de soupe aux 24Heures. »

Quelle ambiance, dans l'atelier !

« On plaisante, on se fait des blagues... on rigole tout le temps ! Même si on n'est pas toujours d'accord, l'entente

est super bonne, on ne se prend pas la tête. On mange ensemble, on aide les gens... c'est familial. »

Le Wavrien Luc Bastogne, aux Débrouillards depuis 2005, est reconnaissant envers ses amis qui l'ont soutenu après son AVC survenu dans l'atelier. Il n'a pas retrouvé son agilité d'antan mais on lui a attribué le rôle de cuistot et ça lui va très bien, lui qui a autrefois tenu un restaurant.

Le travail ne manque jamais. Pas de dépannage au programme ? Alors les bricoleurs réalisent des sculptures : une libellule vole au-dessus de la Dyle à Mousty, un plongeur saute à Ottignies, des papillons butinent au Buston...



Le plongeur des Débrouillards, à l'angle des rues du Monument et avenue Reine Astrid (Ottignies).

L'ASBL fonctionne grâce aux subsides de la Province (5400€) et de notre Ville (1200€), aux interventions des communes extérieures (300€ la journée de réparation des vélos) et aux interventions glissées dans la tirelire.

« On y va souvent de notre poche, mais ce n'est pas grave », constate Carlos Rodriguez, de Grez-Doiceau. « Quand on voit le sourire sur le visage des enfants, on est largement payé ! » ●

i Info : 0475 / 39 58 47
lesdebrouillards.asbl@gmail.com
asbl-lesdebrouillards.net



DES CITOYENS
FORMIDABLES

La MamaBw

La Maison maternelle du Brabant wallon a accueilli des milliers de jeunes femmes en difficulté depuis sa création en 1978 à Ottignies. Elle héberge actuellement 22 mamans et une trentaine d'enfants.

Elles s'appellent Laetitia, Angélique, Manu... Elles ont 20, 25 ans, ou sont encore mineures. Avec un passé lourd de placement, le souvenir d'avoir été battues pendant l'enfance. Avec la violence comme référence, la crainte d'un compagnon... et souvent sans famille. Enceintes ou déjà mères, d'un, deux, trois jeunes enfants, elles débarquent un jour ou l'autre dans une maison maternelle.

« *Un lieu où on peut manger au chaud, dormir sans crainte, parler sans cri, prendre du temps pour restaurer sa santé et retrouver ses priorités* », résume Françoise Jacques, qui remettra bientôt la direction de la Maison maternelle du Brabant wallon (MamaBw) à sa fille Aurore Hébrant, déjà directrice pédagogique de l'établissement.

Deux maisons d'accueil

La MamaBw a été fondée en 1978 et la première maman accueillie en octobre 1979, dans des locaux de l'Habitation Moderne au quartier de la Chapelle aux Sabots. Elle a déménagé pour le n°34 de la chaussée de La Croix (ancien bâtiment des Contributions) en 1997, qu'elle occupe toujours. Quelque huit chambres sont disponibles dans cette maison d'accueil, où un encadrement est assuré 24h/24 pour huit jeunes mamans en grandes difficultés psychologiques/relationnelles et leurs enfants (une vingtaine) victimes de négligences graves/maltraitance. Un gros travail y est effectué avec les services d'aide à la jeunesse.

Une seconde maison d'accueil, de sept chambres - également à la chaussée de La Croix - est réservée à sept



Une des maisons d'accueil de la MamaBW à la chaussée de La Croix (Ottignies).



femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants (une vingtaine, plus âgés que dans la première maison, qui ne sont pas victimes de négligences/maltraitance). Une présence y est assurée de 7h30 à 21h.

« *La durée du séjour est limitée à 9 mois dans nos deux maisons d'accueil, avec une possibilité de trois dérogations de 3 mois, soit 18 mois maximum* », précise la directrice. « *Chaque famille a son chez-soi. Les mères essaient de trouver un logement et un travail. Elles font leurs courses, leurs repas, leurs lessives... comme si elles étaient chez elles, comme dans la réalité. Pendant ce temps, les enfants participent aux activités organisées dans la commune. Ils vont à la crèche ou à l'école, font partie des mouvements de jeunesse et des associations sportives.* »

Aide au logement

La MamaBw dispose en outre d'une maison de vie communautaire à la rue des Deux ponts, où le séjour n'est pas limité dans le temps. Elle y accueille quatre femmes (et cinq enfants) originaires de notre ville ou des environs proches, qui sont en attente d'un logement social et en projet de réinsertion professionnelle.

Un suivi « post-hébergement » est assuré depuis toujours, afin que la réintégration des familles dans la société se passe au mieux. Il vient d'être complété d'un nouveau service d'aide au logement « Boîte à clés » - pour lequel la Maison loue un espace à la rue du Moulin - qui accompagne toute personne du Brabant wallon en difficulté par rapport au logement. Aussi des hommes, avec ou sans enfant. Le travail - avec les CPAS, notamment - consiste à éviter que ces personnes se retrouvent en maison d'accueil ; qu'elles obtiennent un logement et ne le perdent pas.

Un 4^e projet a vu le jour au moment de la crise covid : l'accueil de femmes victimes de violence conjugale



dans deux appartements supervisés que l'ASBL loue à l'immobilière publique Notre Maison.

« Nous y installons les femmes victimes de violence conjugale lorsqu'elles quittent notre maison d'accueil. Elles y expérimentent l'autonomie, la solitude... on travaille avec elles à un plan de sécurité pour gérer les allées et venues du papa des enfants. C'est tout un réseau qui s'organise, pour assurer la sécurité des mamans. Quand elles ont accès à un logement social, notre service d'accompagnement continue le suivi chez elles. »

Leur autonomie retrouvée, les mamans savent qu'elles sont toujours les bienvenues à la Maison maternelle. Nombreuses sont celles qui continuent d'entretenir le lien avec l'équipe, qu'elles considèrent comme leur famille.

300 demandes par an

Si la capacité d'accueil a augmenté, ce n'est malheureusement pas encore assez. La MamaBw reçoit plus de 300 demandes/an (une par jour) et ne peut en satisfaire que 50-60.

« On a dû limiter les entrées à cause de la covid. On a aussi de plus en plus de familles nombreuses (des femmes avec 4 ou 5 enfants). Avec le RIS du CPAS pour seul revenu, elles ne trouvent pas à se loger dans notre province et restent plus longtemps chez nous, dans l'attente d'un logement social. Il y a donc moins de mouvement. Les problématiques sont de plus en plus lourdes et de plus en plus complexes. »



Ainsi, il n'est pas rare que des mamans en difficultés, sans famille, doivent être hospitalisées. La place de leurs enfants n'est pas à l'hôpital. Où les héberger ?!

« Une possibilité pourrait être de faire appel à quelques familles pour des accueils d'urgence brefs, le temps de trouver une solution pour ces enfants. Nous prévoyons d'organiser ça, le cadre légal viendra par la suite. »

La MamaBw lance aussi un projet « Le fil en soi » - destiné aux mamans qu'elle héberge ou qu'elle a hébergées, et à d'autres - pour lequel elle est à la recherche de locaux et de matériel. Il s'agit de travailler la confiance en soi par une activité de couture : pouvoir se rendre belle, aménager joliment son logement, réparer les doudous des enfants... se recoudre à l'intérieur. Les dons de machines à coudre, tissu, fil... sont les bienvenus.



Financement

La Maison maternelle est financée par la Wallonie, qui assume les frais de fonctionnement et les salaires des 26 membres du personnel (assistants sociaux, éducateurs et puéricultrices pour la plupart). Les aspects financiers, l'encadrement, l'accompagnement... des séjours sont réglementés par le Code wallon de l'action sociale et de la santé. Celui-ci prévoit que les mamans participent à hauteur de 4/10^e de leurs revenus.

« Nous sommes soutenus par des donateurs privés (NDLR : attestation fiscale pour tout don supérieur à 40€) et des services clubs, notamment le Kiwanis Ottignies Cœur de Ville qui a financé notre camionnette et permet chaque année une sortie à la mer. La Fondation Roi Baudouin a financé l'achat d'un véhicule pour notre service d'aide au logement. »

Les dons permettent d'organiser des activités, de renouveler les lits, la décoration... d'améliorer le séjour des familles. ●

010 / 40 12 60
direction@mamabw.be
mamabw.be





VERSTRAETE

OPTICIEN

Tel. 010/41.83.07

Chaussée de la Croix, 3 - 1340 Ottignies

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

- ▶ À l'achat d'une monture et d'une paire de verres progressifs, une deuxième paire de verres de la même configuration gratuite
- ▶ Moins de 18ans ? N'importe quel type de verres remboursés à 100%
- ▶ Verre anti lumière bleue + anti reflet + anti-griffe à 73€/verre
- ▶ Un service soigné et personnalisé
- ▶ Produit de qualité Européenne





RESTAURANT ET TRAITEUR PALESTINIEN



**POUR VOS DÉJEUNERS,
DINERS, SOIRÉES,
ÉVÈNEMENTS
PROFESSIONNELS OU
FAMILIAUX, NOTRE
RESTAURANT S'ADAPTE À
TOUTES VOS ENVIES.**

Grand Rue 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
TEL - 010 24 66 16
www.branchedefiguiers.be
info@branchedefiguiers.be



Le CPAS au rapport

Le bilan 2022 des actions du CPAS, les synergies avec la Ville et le budget 2023 étaient à l'ordre du jour du Conseil conjoint Ville/CPAS du 13 décembre.

Traditionnellement, la dernière séance du Conseil communal de l'année est précédée par le rapport du CPAS pour l'année écoulée, les synergies existantes et à développer avec la Ville, les économies d'échelle... et le débat sur le budget 2023 du CPAS. En présence des conseillers communaux et des conseillers de l'action sociale.

Le 13 décembre, le président du CPAS Michaël Gaux (Avenir) a d'abord évoqué l'évolution du personnel : 135 personnes travaillaient au CPAS en 2021, dont 115 équivalents temps plein ; 2022 a vu le départ de 9 personnes en CDI (dont 4 assistants sociaux), qui ont été remplacées par 8 personnes en CDI. *« Cette usure du personnel met en lumière les extrêmes difficultés auxquelles sont confrontés nos travailleurs sociaux au quotidien. »*

Demandes d'aide en augmentation

Alors que les chiffres n'étaient pas encore définitifs, on a constaté que le nombre de nouvelles demandes d'aide avait augmenté de 20% en 2022 (1200 en 2022, pour 958 en 2021). La situation reste stable à Louvain-la-Neuve, la hausse concerne surtout Ottignies-Limelette-Céroux (530 demandes, pour 360 à Louvain-la-Neuve et 310 concernant le public des 18-25 ans). Cette recrudescence a principalement été ressentie en septembre, quand nos habitants ont pris conscience concrètement de l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie sur leurs factures.

Le nombre de demandes de Revenus d'Intégration Sociale (RIS) semble en légère diminution (809 à la fin novembre 2022, pour 835 dossiers ouverts en 2021). L'intervention globale avoisine les 5 millions d'euros.

En matière d'insertion, notre CPAS a suivi 80 personnes sous contrat de travail « Article 60 », dont 13 en interne et 12 à la Ville.

Logement

A l'approche de la période hivernale, notre CPAS a adhéré au dispositif d'hébergement d'urgence mis en place par le Relais social du Brabant wallon. Au titre de CPAS hébergeur, deux logements ont été mis à disposition par l'intermédiaire de l'immobilière publique IPB, pour mutualiser les solutions d'hébergement au sein de ce



réseau de communes et CPAS. Plus tôt dans l'année, le CPAS a participé au projet du Relais social de dénombrer les personnes sans-abri sur le territoire de notre province. Cette étude permettra d'établir des statistiques et en fonction, de décider d'actions (en partenariat avec d'autres communes et CPAS).

« En dehors de cette réponse spécifique au phénomène de sans-abrisme, nous avons 4 logements de transit à l'usage chacun d'une famille. Nous y avons hébergé un couple avec deux enfants et 4 familles monoparentales composées de 2 à 5 personnes par ménage », a détaillé le président. *« Nous avons un co-logement comprenant 3 unités individuelles, dans lequel nous avons logé 7 personnes différentes en 2022. Deux logements d'urgence ont en outre été occupés par 7 personnes isolées, une famille avec enfants, une famille monoparentale et un couple. »*

Michaël Gaux a aussi évoqué les Initiatives Locales d'Accueil (ILA) pour l'hébergement des demandeurs d'asile. En 2022, deux conventions de bail ont été signées avec des propriétaires privés, pour un logement à la boucle du Douaire (pour 6 personnes) et un autre à la rue des Fusillés (pour 7 personnes). Ces deux logements sont venus s'ajouter aux autres hébergements ILA mis en place depuis plusieurs années. Quelque 45 demandeurs d'asile y ont été accueillis en 2022 (7 familles, composées de 4 à 8 personnes chacune). A la date du 13 décembre, le CPAS hébergeait 31 personnes en ILA. Pour rappel, la Ville met trois maisons à la disposition du CPAS pour les ILA, dont deux gratuitement.

Réfugiés ukrainiens

L'année 2022 a été marquée par le conflit en Ukraine et le phénomène d'exode qui en a découlé. L'accueil des réfugiés ukrainiens s'est organisé en partenariat avec la Ville, dès le mois de mars. La salle Forum de l'antenne communale de Louvain-la-Neuve a été aménagée pour





recevoir/mettre en contact les réfugiés et les candidats hébergeurs. Les arrivées les plus importantes ont eu lieu en mars et avril.

Cette situation inédite a nécessité l'engagement d'interprètes et la mise en place d'une équipe dédiée notamment à la constitution des dossiers administratifs et à la mise en œuvre des solutions d'hébergement. Au 1^{er} décembre, le CPAS totalisait encore 98 ERIS (l'équivalent du revenu RIS) pour 164 personnes dont 52 enfants (113 femmes et 51 hommes).

« L'année 2023 sera consacrée à la recherche de logements pour ces réfugiés, pour soulager les hébergeurs dont l'intervention solidaire doit être reconnue et remerciée à sa juste valeur. »

Repas chauds

Le CPAS a attribué son nouveau marché des repas chauds au groupe Compass de Diegem. Le contrat est effectif depuis le 1^{er} septembre 2022. Un peu moins de 20.500 repas ont été distribués, pour les 11 premiers mois de l'année (soit un peu plus de 1860/mois en moyenne). C'est un peu moins qu'en 2021 (25.876 repas, soit 2156/mois), mais les chiffres sont repartis à la hausse depuis la nouvelle désignation. Le bouche à oreille fonctionne : les repas plaisent !

Aides familiales et Mobitwin

Les 10 premiers mois de 2022, les 24 aides familiales ont consacré 15.599 heures (1600h/mois en moyenne) aux familles de notre ville (maintien des personnes âgées à domicile, retours d'hospitalisation, aide aux familles nombreuses...), soit une augmentation de 8,8% environ, par rapport à 2021.

Le service de transport Mobitwin remporte de plus en plus de succès, avec 11 bénévoles (pour 8 en 2021) et 103 bénéficiaires (88 en 2021). Il totalise environ 111 trajets/mois, de 9,6km en moyenne. Ce service vient ainsi en aide à nos habitants en perte d'autonomie (totale ou partielle) qui doivent se rendre à des rendez-vous médicaux ou qui suivent des traitements (dialyse, chimiothérapie, radiothérapie, kinésithérapie...).

Petite enfance

L'an dernier, 186 enfants ont été accueillis dans les milieux d'accueil du CPAS : 67 à la crèche La Pyramide, 42 à la crèche Les Colibris, 35 à la halte d'accueil Les Poussins du coin, 24 dans les co-accueils de La Sapinière et 18 chez les accueillantes (3 salariées et 3 conventionnées). C'est désormais le groupe Compass qui s'occupe aussi de la préparation et de la livraison des repas chauds pour nos plus petits.

Le président du CPAS a aussi évoqué l'ambition de créer une nouvelle crèche, d'une capacité de 70 à 84 places,

dans le cadre du Plan Cigogne + 5.200 de l'ONE. Une extension de la crèche Les Colibris était également sollicitée. Malheureusement, fin décembre, on apprenait que les autorités compétentes avaient accordé la priorité à d'autres communes moins bien desservies. « Le manque de place d'accueil étant criant et source d'inquiétude pour les jeunes parents, il nous faudra rebondir. »

Nouveaux projets

Le CPAS a répondu à l'appel à projets wallon « Tax on Pylon 2023 » et obtenu une promesse de subvention de 80% des coûts du projet numérique qu'il entend développer en 2023 pour améliorer le suivi de son personnel (horaires, fiches de salaires...) et les interventions des aides familiales (horaire et suivi de la facturation pour les aides apportées).

Une réponse favorable a aussi été obtenue dans le cadre de l'appel à projets E-Inclusion du SPP Intégration sociale fédéral. Les subsides obtenus permettront de former les bénéficiaires du CPAS en fracture numérique, les intervenants sociaux... et d'améliorer la communication numérique externe. A ce sujet, le CPAS vient de se doter d'un nouveau logo (NDLR: vous le découvrez ci-dessous) et d'une nouvelle charte graphique, en adéquation avec les outils de la Ville.

Dans l'attente des recommandations du Conseil consultatif des Aînés sollicité à ce sujet, le CPAS poursuit son analyse du financement et du fonctionnement d'une maison de repos/et de soins (MR-MRS). Initialement prévue du côté de l'ancienne mégisserie à Mousty, sa localisation a finalement été orientée vers les terrains de La Sapinière à Blocry (suite aux inondations de juillet 2021). Le souhait est de disposer des projets de plans pour l'automne 2024.

Les travaux nécessaires dans les différents bâtiments du CPAS (suite aux inondations de juillet 2021, notamment) ont été détaillés dans l'OLLN Info n°237 de juillet-août 2022. ●



Un nouveau logo pour notre CPAS.

Budget en augmentation

Le président du CPAS Michaël Gaux (Avenir) a présenté le budget 2023 du CPAS - adopté par le Conseil de l'action sociale le 28 novembre - au Conseil conjoint Ville/CPAS du 13 décembre. Alors que la dotation de la Ville était de 4,8 millions d'euros en 2022, il a sollicité d'emblée une augmentation de 922.000 euros pour 2023.

« A l'exercice propre, les dépenses de personnel augmentent de 17,8% et les dépenses de fonctionnement de 25,4%, principalement suite à la hausse des coûts de l'énergie et du papier. Les dépenses de transfert augmentent également (ce poste concerne l'action sociale pour 97,75% : près de 1,8 million d'euros d'augmentation). L'ensemble des coûts augmente ainsi de près de 19,05%. »

Hélas, les recettes de prestations et de transferts ne permettent pas de compenser la hausse des coûts, même si elles augmentent également (de 14,55% à l'exercice propre). Compte tenu des dépenses de dette et des résultats

des exercices antérieurs, les dépenses augmentent d'approximativement 3,7 millions et les recettes de 3 millions... ce qui explique l'enveloppe complémentaire demandée à la Ville.

A l'extraordinaire

Le budget extraordinaire compte 6 projets majeurs, pour près de 8 millions d'euros, soit 97,02% du budget extraordinaire : le lancement de deux procédures distinctes de marché public d'accompagnement au maître d'ouvrage pour la réalisation d'une maison de repos/et de soins et d'une nouvelle crèche (NDLR : on a appris depuis que notre Ville n'avait pas obtenu de subventionnement pour des places supplémentaires, dans le dernier Plan Cigogne de l'ONE, ce qui remet en question le projet initial de crèche), l'aménagement de la crèche Les Colibris, les réaménagements de la crèche La Pyramide et de la Résidence du Moulin (suite aux inondations de juillet 2021) et le projet Renowatt pour réduire les consommations énergétiques de la Résidence.

Le débat

Représentant de la minorité au Conseil de l'action sociale, Patrick Piret-Gérard (OLLN2.0-MR) a expliqué pourquoi son groupe s'était abstenu lors du vote du budget, le 28 novembre : « Ce budget reste étriqué, nous doutons qu'il soit tenable. La charge sociale ne pourra que s'alourdir dans le contexte économique actuel. »

Egalement conseiller OLLN2.0-MR au Conseil de l'action sociale, Pierre Dessy a regretté que le budget pour la MR/MRS ait été revu à la baisse (- 200.000€). L'endroit pressenti pour son implantation (le site de la Sapinière, à Blocry) lui semble trop court (40 ares). Il faut que le parking soit proche du bâtiment, pour le confort notamment des visiteurs souvent âgés.

Leur colistier Jacques Otlet a appuyé ces propos : « on sait déjà que le montant de la dotation de la Ville est sous-évalué ». Comme chaque année, il a demandé qu'une analyse détaillée soit réalisée pour comprendre pourquoi notre ville détient le record du nombre de dossiers de RIS en Brabant wallon. Il a regretté les déficits structurels importants pour les services d'aide aux familles et de la petite enfance et conclu qu'un effort de gestion s'imposait pour en maîtriser les coûts de fonctionnement. Il s'est étonné de ce que le service des repas chauds et l'accueil des demandeurs d'asile sont bénéficiaires.

Le président Michaël Gaux a répondu que l'exercice était une prévision budgétaire, compte tenu des

chiffres de 2022 et de l'évolution pressentie et justifiée des coûts. S'agissant de la MR/MRS, il souhaite disposer de plans finalisés pour la fin de cette législature. Il a confirmé la diminution du budget rendu disponible pour l'accompagnement au maître d'ouvrage, entre la modification budgétaire 2022 et le budget initial 2023 (de 570.000€ à 345.000€). Elle tient à une variation dans le pourcentage estimé des travaux qui tient lieu de rémunération à l'accompagnement technique (de 2,5% à 1,5% du total des travaux à suivre). Concernant le nombre prétendument élevé de RIS dans notre ville, il a signalé que la comparaison doit plutôt se faire avec d'autres villes universitaires. On constate que le nombre de RIS reste stable d'année en année, malgré la conjoncture, voire serait en diminution.

Les déficits pour les services d'aide aux familles et de la petite enfance s'expliquent par la volonté politique d'offrir des services à un coût moins élevé que dans le secteur privé. L'accueil des demandeurs d'asile est subventionné par l'Etat fédéral, pour encourager les communes à s'impliquer dans cette matière.

La conseillère Avenir Jeanne-Marie Oleffe (NDLR : qui a présidé le CPAS par le passé) rappelle que le service des repas chauds n'est pas réservé aux seuls indigents. La solidarité explique que certains paient leur repas à un coût plus élevé que d'autres. Tant mieux si beaucoup de personnes apprécient la qualité des repas : alors les bénéficiaires dégagés peuvent compenser les pertes des secteurs en déficit. ●



BEP ASSURCREDITS
New Insurance & Credit Experience



DL FINANCE devient  **BEP ASSURCREDITS**
New Insurance & Credit Experience

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site www.bepassurcrédits.be

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107/200A-cB

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



Jean-Lou
C'est Fou!



N° tel : 0497 25 35 44

HORAIRES

Du lundi au vendredi
11h30 - 14h00
17h30 - 21h00

Du samedi au dimanche
et jours fériés
17h30 - 21h00

ADRESSE

Parking de la piscine du Blocry,
1348 Louvain-la-Neuve

baam!
COMMUNICATION AGENCY



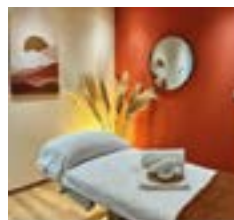
PUBLICITE « **PROMO** » sur le mois de Mai !

Déjà votre **PUB** dans cet encart pour 215,00 €,
distribuée dans plus de 15.500 boites aux lettres !
Soit, 0,006 € par contact

➔ N'hésitez pas à profiter de cette **promo** !



Contactez Philippe au 0488 260 541



Massages
Soins du Visage
Soins du Corps
Soins pour Enfants
Massage Prénatal
& Postnatal

CINQ SENS
INSTITUTE

☎ 04.97.88.49.90

✉ welcomer@cinquesens.be

🌐 www.cinquesens.be

📍 Av. du Douaire, 41
1340 Ottignies

Découvrez un nouvel horizon
de bien-être situé en plein cœur
d'Ottignies.
Mélange vous propose un
ensemble de soins et de
services qui vous garantiront
détente, calme et relaxation.
Partez à la découverte de vos
cinq sens le temps d'un soin.



Félicitations!



Les couples de notre ville qui ont fêté leurs jubilés en 2022 ont été mis à l'honneur à l'hôtel de ville, le 12 février. L'occasion d'une magnifique photo de famille !

Les couples qui fêtent leurs 50, 60, 65 et 70 ans de mariage cette année seront invités à une cérémonie officielle, les samedis 17 juin ou 21 octobre.

Dialoguez avec le Collège



Le Collège rencontrera les habitants de **Mousty et Franquennes le 12 avril**, pour discuter avec eux des sujets qui les préoccupent. Un toutes-boîtes leur sera envoyé, précisant les thèmes qui seront abordés et les détails pratiques de la rencontre.

Le Collège rencontrera les habitants des **Bruyères le 7 juin**. Ils sont invités à communiquer leurs questions/souhaits de thématiques au service Participation: participation@olln.be, ou par courrier: Administration communale, Participation, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies, ou par téléphone : 010 / 43 61 85. Un toutes-boîtes leur sera envoyé, précisant les thèmes qui seront abordés, et les détails pratiques de la rencontre. ●

 rencontrescitoyennes.olln.be

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 24 janvier.

Après avoir souhaité les traditionnels bons vœux pour l'an neuf, le président Cedric du Monceau (Avenir) partage une citation d'Einstein - « *Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire* » - certain que les élus ne laisseront pas faire.

La séance débute avec la prise d'acte de la démission de la conseillère Florence Vancappellen (Kayoux). L'assemblée applaudit la prestation de serment de son remplaçant, Xavier Liégeois.

Avec le CPAS de Wavre

La bourgmestre Julie Chantry (Ecolo) demande de voter une convention avec le CPAS de Wavre, pour la mise à disposition d'un travailleur sous contrat Article 60, pour un emploi de magasinier au sein de notre Ville. Comme il y a quelques mois - il s'agissait alors d'une convention avec le CPAS de Mont-Saint-Guibert - la conseillère Mia Dani (OLLN2.0-MR) s'étonne de ce qu'il n'y ait pas eu de candidat au sein des bénéficiaires de notre propre CPAS. Le président de celui-ci, Michaël Gaux (Avenir), explique que parmi les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), tous ne sont pas disponibles pour le marché de l'emploi. Certains sont très marginalisés, d'autres sont étudiants de plein exercice. Parmi les bénéficiaires restant, il y a ceux qui n'ont pas besoin du service Insertion du CPAS pour retrouver un emploi et ceux qui doivent d'abord suivre une insertion sociale (stage, formation...). Finalement, seuls 35 à 40% des bénéficiaires sont véritablement disponibles pour une candidature à ce type de contrat. En 2022, notre CPAS a suivi 80 travailleurs sous contrat Article 60, dont 12 ont été mis à la disposition de la Ville. Michaël Gaux annonce que les services du CPAS travailleront davantage encore sur ce type de remise à l'emploi, ce qui rassure la conseillère.

Budget participatif

La bourgmestre explique que le règlement a été légèrement modifié pour l'édition 2023 du budget participatif, avec la possibilité pour les citoyens de voter pour leur projet préféré. Le vote du jury ne comptera plus que pour 50% des points (NDLR : lire page 19).

Le conseiller Nicolas Van der Maren (OLLN2.0-MR) regrette le montant de 30.000€ alloué au budget participatif, alors que Genappe y consacre 50.000€ et Braine l'Alleud 100.000€. La conseillère Valérie Depauw explique comment l'assemblée participative du groupe Kayoux souhaite un Beau Budget (important) et Profondément Participatif. Pour que les



projets aient un réel impact, le budget devrait passer de 1 à 10€/habitant. Le projet de travailler davantage avec les comités de quartiers va dans la bonne direction.

Julie Chantry s'étonne du revirement d'OLLN2.0-MR, qui soutient aujourd'hui le budget participatif alors que d'autres personnes du groupe avaient jugé son montant trop élevé lors du vote du budget de la Ville en décembre. Elle signale que la volonté est d'augmenter ce budget au fur et à mesure du temps, mais remarque que ce n'était déjà pas facile de le maintenir dans le contexte budgétaire actuel. Elle annonce qu'une évaluation sera faite avec les lauréats des éditions précédentes, pour savoir ce qu'ils pensent de ce budget, s'il les a vraiment aidés.

Chemin n°16

La réalisation de la continuité de l'itinéraire cyclable à proximité de la Tour de Moriensart à Céroux (lire l'OLLN Info n°239 de novembre 2022) revient à l'ordre du jour, parce que les offres reçues étaient au-dessus du budget. « *L'administration a négocié avec les firmes pour qu'on rentre dans l'enveloppe. On doit revenir au Conseil, car le résultat est différent* », annonce l'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer (Ecolo), avant de rappeler pourquoi cet aménagement est important : un réseau est d'autant plus intéressant qu'il est maillé, le bétonnage en deux bandes permettra de conserver l'aspect rural, les aménagements déjà réalisés sont beaucoup utilisés, l'intérêt concerne les travailleurs (surtout eux qui roulent en direction de Waterloo et Braine-l'Alleud) et les cyclotouristes...

Le conseiller Nicolas Van der Maren résume les raisons pour lesquelles son groupe s'était opposé à ce projet au Conseil de septembre et constate que la négociation n'a pas permis de rester dans l'enveloppe: 425.000€ au lieu de 400.000€. « *25.000€, c'est quasi 100% du montant du budget participatif. Si on avait soumis ces 400.000€ dans un panel citoyen, les participants auraient-ils jugé que c'est une dépense nécessaire et efficace ? N'auraient-ils pas préféré la dépenser ailleurs ?!* »



Le conseiller Yves Leroy (Avenir) rappelle que lui et son colistier Vincent Malvaux s'étaient abstenus en septembre, ils voteront « pour » cette fois-ci.

Le conseiller Jacques Otlet (OLLN2.0-MR) invite les habitants à venir voir sur place, « *ils auront vite compris !* ». Le conseiller Dominique Bidoul (OLLN2.0-MR) s'inquiète de ce que le cahier des charges prévoit que l'impression de pavés sur le revêtement sera décidée, ou pas, au moment du chantier. Un avenant fera encore augmenter le budget.

L'échevin rappelle que ces travaux sont subsidiés à 50% par la Wallonie, la Province et la commune de Lasne.

Les conseillers de la majorité votent pour, le MR-OLLN2.0 vote contre (8), les Kayoux s'abstiennent (2).

Mobilité électrique

L'échevin de la Mobilité présente aussi le projet pilote « Interreg eHubs » auquel notre Ville participera, avec 4 autres communes wallonnes (dont Wavre). Il s'agit de mettre des vélos électriques partagés à la disposition des citoyens. Chez nous, cinq sites sont concernés : nos gares SNCB et TEC, le centre d'Ottignies et le site des anciens Bétons Lemaire. Un concessionnaire sera désigné, comme pour les voitures partagées. L'intercommunale inBW s'occupera du cahier des charges. Cela ne coûtera rien à notre Ville.

Il évoque encore le Plan wallon « EZCharge » pour le déploiement de bornes de rechargement pour les véhicules électriques. Quelque 4000 bornes seront réparties un peu partout en Wallonie, dont 16 à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Notre Ville doit donc mettre 16 emplacements de parking à disposition, à proximité des cabines haute et moyenne tension d'ORES pour limiter les frais. Comme dans le point évoqué précédemment, il y aura un marché de concession et l'intercommunale inBW s'occupera du cahier des charges.

Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette les temps de réaction lents de la part de la Ville (les premiers contacts datent de 2021). Il remarque que 11 bornes seront installées à Louvain-la-Neuve, 3 à Ottignies, une à Mousty, une à Limelette, zéro à Céroux. « *Cela donne presque l'impression qu'on cherche à encourager l'usage de la voiture dans la partie piétonne de la commune, la plus desservie en transports en commun. Les Cérousiens et les Limelettois ne sont pas aidés, alors qu'ils sont les plus isolés.* »

Hadelin de Beer de Laer excuse les services, qui traitent énormément de dossiers. L'important, c'est d'aller de l'avant. Il explique que l'intérêt n'est pas d'avoir une borne près de chez soi mais de pouvoir recharger son véhicule en cas de déplacement à l'extérieur. Pour les Cérousiens, quand ils vont à Namur par exemple. Si une borne devait être placée à Céroux, elle reviendrait cher car serait peu utilisée.

2 abstentions (Kayoux), les autres votent pour.

L'échevin annonce encore que la prime de 100 Talents pour l'achat d'un vélo ou d'un kit électrique adaptable,

complémentaire à la prime wallonne, sera reconduite en 2023.

Le conseiller Nicolas van der Maren soumet un amendement pour que la prime puisse aller aussi aux retraités qui souhaitent faire cet investissement, pas seulement aux personnes qui se rendent au travail à vélo (ce qui est prévu pour la prime régionale). Le point est reporté au Conseil de février, le temps d'analyser l'amendement.

Logement d'urgence

L'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Frassel (Avenir) demande d'approuver la charte de partenariat avec le nouveau Relais social du Brabant wallon, pour la prise en charge des personnes sans-abri et le logement d'urgence. Elle explique comment plusieurs communes et CPAS travaillent ensemble, chapeautés par le Relais social, pour mettre des logements à disposition - 6 mois maximum - du public concerné. Notre CPAS a adhéré à la charte en novembre dernier et proposé deux logements par l'intermédiaire de l'immobilière publique IPB.

Le conseiller Jacques Otlet qualifie le Relais social de « *nouveau machin pour vous donner bonne conscience* ». La mutualisation des logements d'urgence peut-être une idée intéressante, à condition que chaque partenaire apporte un certain nombre de logements (proportionnel au nombre d'habitants de la commune). « *Ici c'est un principe, mais sans moyens concrets.* » Il calcule que notre Ville compte 5 logements de transit et 2 d'urgence, pour 32.000 habitants. « *C'est nettement insuffisant, vu le nombre de familles en attente d'un logement.* » Et d'évoquer le cas d'une dame avec 3 enfants qui sera sans logement au 1^{er} mars, à qui le CPAS a répondu qu'il ne pouvait rien faire pour elle... les logements d'urgence et de transit étant tous occupés. Il propose à la Ville de négocier avec les deux sociétés de logement de service public, pour leur louer une vingtaine de logements dont elle aura la maîtrise des attributions pour les urgences d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, à un coût « *très très raisonnable* » (60.000€/an, estime-t-il). « *Et s'il faut 30 ou 40 logements, pourquoi pas ?* », car le Code wallon du logement prévoit que les sociétés de logement peuvent louer prioritairement aux CPAS. Il cite Waterloo, qui loue 20 logements de cette manière.

La conseillère Françoise Duthu (Ecolo) défend « *féroce*ment » le Relais social, dont les 8 salariés et 42 partenaires travaillent de façon géniale et qui ont une capacité de dynamisme incroyable, grâce à leurs réseaux de contacts mis en commun.

L'échevine reconnaît que la démarche est certainement insuffisante, mais il faut donner le temps au Relais social de s'organiser. Pour l'instant, 13 communes sont partenaires : la nôtre, Wavre et Nivelles sont les plus dynamiques.

La bourgmestre Julie Chantry assure que les deux sociétés de logement de service public vont participer à la mise à disposition de logements. Elle constate que dans un projet comme celui-ci, le plus grand intérêt est l'accompagnement



des personnes, pas forcément le logement en lui-même. « *Etre là chaque jour, boire un café, reconstruire... pour une réinsertion sociale et professionnelle... c'est la plus-value du Relais social.* »

Le président du CPAS Michaël Gaux précise qu'il s'agit ici de logements d'urgence pour les personnes sans-abri, où on ne reste pas. Le projet de Relais social n'a pas pour vocation de répondre à la problématique du manque de logements en général, mais à des situations d'urgence ponctuelles. Pour les autres types de logements, il a bien entendu la proposition de travailler avec les sociétés de logement de service public. Hors séance, Jacques Otlet lui communiquera les coordonnées de la dame évoquée, pour qu'il se renseigne sur le contexte de la demande et de la réponse fournie.

8 conseillers s'abstiennent, les autres votent pour.

Petite enfance

L'échevine en charge des Affaires sociales demande aussi d'approuver le renouvellement du contrat de gestion passé avec la crèche parentale Les Tournesols (Limelette), dont elle rappelle le fonctionnement.

Le conseiller Nicolas Van der Maren se souvient qu'il était question que cette crèche obtienne de l'ONE le statut de crèche « classique », qu'en est-il ? Il a cru comprendre que notre Ville n'avait pas obtenu de subventionnement pour des places supplémentaires, dans le dernier Plan Cigogne de l'ONE.

« *C'est une petite catastrophe, des choix qui nous dépassent* », regrette Nadine Fraselle. « *Nous avons cruellement besoin de places subventionnées supplémentaires.* » Michaël Gaux ajoute que le CPAS a introduit une demande dans le cadre du Plan Cigogne en septembre dernier, pour créer une nouvelle crèche (de minimum 70 places et maximum 84 places) qui aurait pu reprendre les 14 places des Tournesols. Ce refus de l'ONE désormais confirmé remet en question le projet initial. Le CPAS étudiera ce qu'il peut faire sur fonds propres, mais ce sera forcément moins ambitieux.

La bourgmestre ajoute que cela fait des années que notre Ville n'obtient plus le soutien de l'ONE pour ouvrir des milieux d'accueil, à cause de notre taux de couverture beaucoup plus important que dans d'autres communes. « *C'est pour cela qu'on a lancé le projet de crèche parentale. Il faut être créatif.* »

2 abstentions (Kayoux), les autres votent pour.

Toponymie

Egalement en charge de la toponymie, Nadine Fraselle annonce que l'intitulé « Vieux-Bruyères » (désignant la partie du quartier des Bruyères relevant d'Ottignies) sera remplacé par « Vieux Quartier des Bruyères », pour corriger

l'erreur grammaticale et d'autres anomalies soulevées par un riverain. Les plaques directionnelles comportant l'appellation « Vieux-Bruyères » seront remplacées, pour environ 1300€.

Le conseiller Nicolas Van der Maren doute de l'opportunité de cette dépense. Vieux-Bruyères ou Vieux Quartier des Bruyères, ça ne lui fait ni chaud ni froid, car même si l'intitulé n'était pas très beau grammaticalement parlant, tout le monde était habitué. On aurait pu attendre une prochaine salve de changements de noms de rues/nouveaux quartiers pour commander les plaques.

L'échevine répond que ça n'a pas de sens d'attendre, c'est maintenant que les citoyens sont soucieux de voir ces anomalies enfin corrigées.

2 abstentions, les autres votent pour.

Bâtiments

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha (PS) annonce que les trois offres obtenues pour l'extension du service Travaux étaient supérieures à l'estimation de 560.000€ TVAC. Les services sont entrés en négociation avec les firmes et l'architecte a proposé un projet simplifié, pour un montant adjugé à 536.000€.

Il informe aussi de la dépense supplémentaire (960.000€ TVAC au lieu de 750.000€) pour l'installation et l'exploitation d'un chauffage biomasse au Cœur de Ville d'Ottignies, qui alimentera l'hôtel de ville, le Centre culturel, l'école du Centre et les bâtiments B1/B2 de l'administration.

Le conseiller Dominique Bidoul estime qu'on aurait pu relancer le marché pour faire jouer la concurrence. « *On n'a reçu qu'une offre et on s'en est contenté, cela m'inquiète de n'avoir aucun comparatif.* »

L'échevin n'est pas inquiet, car la société qui a remis prix est déjà celle avec laquelle la Ville travaille – très bien – pour la biomasse à Cérroux. On n'allait pas relancer toutes les procédures, d'autant qu'on bénéficie d'un subside wallon POLLEC de 75.000€. « *Tenant compte du fait que notre facture de gaz s'élevait à 121.000€ l'an passé, j'estime le temps de retour sur investissement à 7 ans* », calcule l'échevin, qui a retenu la suggestion faite par le conseiller lors d'une séance précédente de toujours calculer le temps de retour sur investissement. Il rappelle que les chaudières au gaz du Centre culturel datent de 1985, on n'est pas à l'abri d'une panne.

La séance se termine avec le traditionnel quart d'heure de questions-réponses. ●

Pour voir ou revoir la séance :

 <https://youtu.be/8Phd1DAYr3o>

Budget participatif 2023

Votez pour le projet de votre choix, en mai.

Cette année encore, la Ville consacrera 30.000€ de son budget pour aider à la mise en place ou à la poursuite de projets (issus d'initiatives citoyennes) qui soutiennent la transition écologique et créent du lien social à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les associations, fondation publiques, coopératives et collectifs de citoyens ont été invités à déposer leur projet, jusqu'au 15 mars. Ces prochaines semaines, ces projets seront analysés par l'administration, sur base des critères de recevabilité prévus dans le règlement du budget participatif. Les projets reçus feront ensuite l'objet d'une sélection, par deux groupes distincts.

Cette 3^e édition du budget participatif impliquera davantage les habitants dans la sélection des projets. En effet, un vote citoyen complètera le vote (le seul, jusqu'ici) du jury composé de 2-3 experts, trois citoyens et

un représentant de l'administration communale. Citoyens et jury auront le même poids dans la sélection.

Le vote citoyen se fera en ligne, au mois de mai. Il sera possible d'obtenir une version papier, à l'Accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies, ou sur demande au service Participation (qui pourra aussi vous confirmer la date d'ouverture du vote). Toute personne domiciliée dans notre ville pourra voter, dès l'âge de 16 ans. ●

www.oln.be/budgetparticipatif
participation@oln.be
010 / 43 61 85



OLLN soutient Olivier Vandecasteele

Nos habitants aussi peuvent agir, en signant la pétition sur www.amnesty.be/OVDC

Notre Ville a répondu favorablement à la demande du groupe local 54 d'Amnesty International d'afficher trois bannières - une sur la façade de l'hôtel de ville d'Ottignies, deux dans le centre de Louvain-la-Neuve - pour réclamer la libération d'Olivier Vandecasteele. Ce travailleur humanitaire belge a été arrêté il y a un an en Iran, et condamné pour espionnage à 40 ans de prison et 74 coups de fouet. Ses conditions de détention sont catastrophiques. Il est retenu à l'isolement et dans le froid.

« Amnesty demande à l'Iran de le libérer immédiatement, de veiller à ce qu'il soit bien traité, qu'il reçoive les soins que son état de santé requiert... et de révéler le lieu où il est détenu », rappelle la responsable du groupe 54 Roselyne Buisseret. « Qu'il ait accès à un avocat de son choix, qu'il puisse avoir des contacts réguliers avec sa famille et les services consulaires belges. »

Les autorités communales ont soumis une motion au Conseil communal, le 21 février, et l'ont adressée aux

autorités compétentes, pour dire le soutien de notre Ville à Olivier Vandecasteele et réclamer sa libération. ●



61 millions d'euros

Le budget 2023 de la Ville est à l'équilibre à l'exercice propre, mais les pressions sont multiples. Dépenses et recettes augmentent d'un peu plus de 8 millions d'euros par rapport à la 2^e modification budgétaire de 2022.

L'échevin du Budget Philippe Delvaux (Ecolo) a présenté le budget 2023 de la Ville au Conseil communal du 13 décembre. En le comparant à la 2^e modification budgétaire de 2022, qui intègre les indexations les plus récentes.

Les recettes augmentent de 8,3 millions d'euros et les dépenses de 8,8 millions, ce qui impose de devoir puiser un peu moins de 800.000€ dans les provisions.

L'augmentation des recettes s'explique essentiellement par la hausse des additionnels au précompte immobilier (suite à l'indexation des revenus cadastraux), d'environ 3,1 million d'euros, et la hausse des additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP), d'environ 3,1 million d'euros également. « *Montant communiqué par le Fédéral, que la Ville est obligée d'inscrire et qui reflète l'effet de l'indexation des salaires mais aussi une estimation par le Fédéral d'une accélération de deux mois de l'enrôlement, soit une recette qui représente 14/12 d'une estimation annuelle.* » L'échevin exprime des doutes quant au fait que ce montant sera entièrement enrôlé au moment de la clôture des comptes en 2023, car le risque est élevé que cette ambition ne soit pas entièrement réalisée par les entités fédérales en charge.

Les dépenses de personnel augmentent de 3,1 millions d'euros (indexation des salaires, pensions, l'engagement d'1,5 équivalent temps plein...); celles de fonctionnement, de 2,4 millions d'euros (essentiellement pour les postes Energie et Eclairage public); celles de transfert, de 3,4 millions d'euros, dont 1,7 million à la zone de police, 922.000€ au CPAS et 427.000€ au Centre culturel.

Le budget extraordinaire prévoit 28,1 millions d'euros de dépenses, dont 12,6 millions seront financées par l'emprunt et 4 millions sur fonds propres. La grosse partie (40%) ira au projet Renowatt pour la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux. Sont prévus aussi, plusieurs aménagements de voiries et améliorations pour les cyclistes.

Le remboursement anticipé d'emprunts envisagé lors de la 2^e modification budgétaire 2022 ne se fera pas, compte



tenu de l'augmentation très rapide des taux d'intérêts. « *Si on puise un peu dans nos réserves pour équilibrer le budget, le boni global (247.000€) ne change pas* », a précisé Philippe Delvaux.

Les subsides

La minorité a souvent regretté le saupoudrage de subsides et recommandé moins de générosité à tout-va, pour ne pas mettre en péril les finances communales.

L'échevin a consacré une partie de son exposé à détailler les subsides votés en 2022, à l'ordinaire (2,9 millions d'euros) et à l'extraordinaire (796.000€). Quand on retire les montants repris sous la rubrique « subsides » qui concernent la mise en œuvre des contrats de gestion et la participation dans les intercommunales, les conventions, les cotisations, la mise en œuvre de règlements... il ne reste qu'un solde de 6% des subsides, soit 176.000€, qui représente une réelle marge de manœuvre à court terme. Ces subsides peuvent être arrêtés à tout moment (au Comité des Fêtes de Wallonie, à TV Com, à la Maison de la Laïcité, à Pro Velo, à Sans Collier, aux Petits Riens et à Terre, à la Maison Croix-Rouge, à UTUC...).

« *Les subsides représentent 4,8% des dépenses totales de la Ville. La majorité d'entre eux ont été votés à l'unanimité par le Conseil communal (souvent à l'exception du groupe Kayoux). De nombreuses subventions n'ont pas été indexées depuis des années : à la Gestion Centre Ville (GCV), à la Maison du Développement Durable (MDD), aux projets Nord-Sud... Chaque groupe politique a des représentants dans des entités qui élaborent des budgets : voter ces budgets revient à engager la Ville.* »

L'échevin a terminé sa présentation en évoquant l'avenir incertain : l'inflation, la problématique des pensions, la poursuite de la guerre en Ukraine... ont un impact sur les finances communales. « *Mais on a des provisions et des fonds de réserve, c'est fait pour ça !* »



La minorité s'abstient

La minorité OLLN2.0-MR, par la voix de son conseiller Cédric Jacquet, s'est étonnée d'une augmentation aussi forte des recettes et des dépenses. « *Nos recettes ont augmenté en flèche, mais au lieu de mettre de côté, on prend dans les provisions.* » Evoquant l'augmentation des impôts, il a rappelé la promesse faite par la majorité, après la crise politique de janvier 2022, de supprimer la taxe sur les bureaux. « *On ne voit rien en 2023, peut-être en 2024 ?!* » Il s'est inquiété d'une augmentation des dépenses de personnel de plus de 85% en 7 ans (23 millions d'euros), « *c'est intenable à moyen terme, pour le budget communal* », expliquée par une augmentation du cadre de plus de 40% en 9 ans (247 équivalents temps plein en 2014 pour 344 aujourd'hui), alors que la population a à peine augmenté. Il a proposé d'évaluer cette augmentation importante du cadre en Commission des Affaires générales, d'autant que beaucoup d'agents ont été engagés grâce aux subventions APE wallonnes... qui seront peut-être réduites, parce que « *les finances de la Région ne sont pas dans une forme olympique* ».

Cédric Jacquet a aussi fait part de son impression que certaines des missions de base de la commune ne sont pas remplies malgré l'augmentation des impôts (cadre de police insuffisant, permis d'urbanisme qui prennent beaucoup de temps parce que les services ne sont pas suffisamment pourvus, entretien des voiries qui laisse à désirer : tant de mauvaises herbes sur les trottoirs...). Un peu comme si les priorités politiques de chacun des trois partenaires de la majorité étaient passées avant les missions de base. Il s'étonne de ce que la Ville doive injecter 4 millions d'euros pour l'enseignement communal, pourtant subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles : où va cet argent ?!

La minorité Kayoux a analysé le budget sous l'angle de la participation citoyenne et n'a pas trouvé de montants pour certaines des actions prévues dans le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité : rien pour la redynamisation des assemblées de quartier, rien pour la plateforme numérique destinée à interagir avec les habitants. Valérie Depauw a constaté que le budget participatif prévu pour l'environnement - 30.000€ - devrait être dix fois plus élevé pour avoir un réel impact. 1€/habitant, ce n'est pas assez.

On s'explique

L'échevin du Budget a signalé à Cédric Jacquet que les pourcentages et chiffres qu'il a communiqués, non mis en perspective, sont peut-être un peu gonflés. Le compte (la réalité) permettra de les vérifier. Il ne peut pas accepter l'impression donnée que la majorité augmente les impôts et gaspille l'argent. « *Les dépenses de fonctionnement en valeurs absolues sont plus basses qu'en 2018. Là où on a pris des décisions structurelles, c'est pour le recrutement : une vingtaine d'équivalents temps plein en plus depuis le*

début de cette mandature, pour faire face à la complexité des tâches administratives. » Le fait de devoir recourir à du personnel sous contrat APE s'explique par la contrainte pensions : il n'est plus possible de statutariser les agents. « *Vous dites qu'on ne remplit pas notre mission de base. Pour le personnel communal, je prendrais ça comme une gifflée ! Je pense qu'on remplit notre mission de base et qu'on fait peut-être aussi un peu plus.* »

Il a rappelé que 20% de la valeur cadastrale des bâtiments situés sur le territoire communal sont exonérés (NDLR : notamment les bâtiments de l'UCLouvain et des intercommunales) et rassuré Valérie Depauw : un budget est bien prévu pour la plateforme numérique de participation. Le budget participatif de 30.000€ pour l'environnement est inscrit à l'extraordinaire.

Le débat s'est poursuivi entre les uns et les autres, pour préciser certaines choses qui ont été dites et sans doute mal comprises.

Le conseiller Jacques Otlet (OLLN2.0-MR) a corrigé les propos de l'échevin au sujet de la zone de secours : « *On peut dire Merci à la Province !* ». Son colistier Nicolas Van der Maren a invité à plus de modestie et d'humilité lors de la présentation du budget, car les aides qu'on reçoit – provinciales notamment – sont passées sous silence. L'échevin a répondu en mentionnant les aides provinciales qui ont été supprimées, notamment la dotation au Centre culturel. L'échange a été interrompu par le président de séance Cedric du Monceau (Avenir), qui a rappelé que c'est le budget de la Ville qui était à l'ordre du jour, pas celui de la Province.

L'échevine de l'Enseignement Annie Galban-Leclef (PS) répondra par écrit en ce qui concerne les 4 millions injectés par la Ville pour l'enseignement communal. « *Nos écoles accueillent aussi des enfants primo-arrivants. Et des enfants dont les parents sont séparés, qui sont peut-être domiciliés dans d'autres communes. Un enfant c'est un enfant, il n'y a pas de discrimination à faire.* »

En charge des Finances, Michaël Gaux (Avenir) a évoqué la promesse de la majorité de réduire de moitié la recette de la taxe sur les bureaux. « *Je m'interroge sur le sens de cette mesure. L'idée est d'avoir une approche différente, plus juste : une réflexion sur les contribuables soumis à cette taxe est en cours, il n'y a pas de timing.* » ●

Pour voir ou revoir la séance :

 <https://youtu.be/ttjBaQTfISg>

L'avenir de la gare

La Ville a remis son avis fin décembre au sujet de la demande de permis gouvernemental relatif au réaménagement de la gare d'Ottignies et de ses abords. Avis favorable, reprenant 63 conditions.

A l'issue de l'enquête publique sur le projet de réaménagement de la gare d'Ottignies (du 19 août au 19 septembre 2022), la Ville a recueilli 171 réactions de riverains, usagers de la gare, associations de navetteurs et cyclistes... qui portaient sur le nombre d'emplacements pour les vélos, la continuation de la passerelle pour permettre un accès vers le futur quartier de Samaya, le placement d'un mur anti-bruit du côté de la rue du Congo, l'utilité de conserver un couloir sous voies...

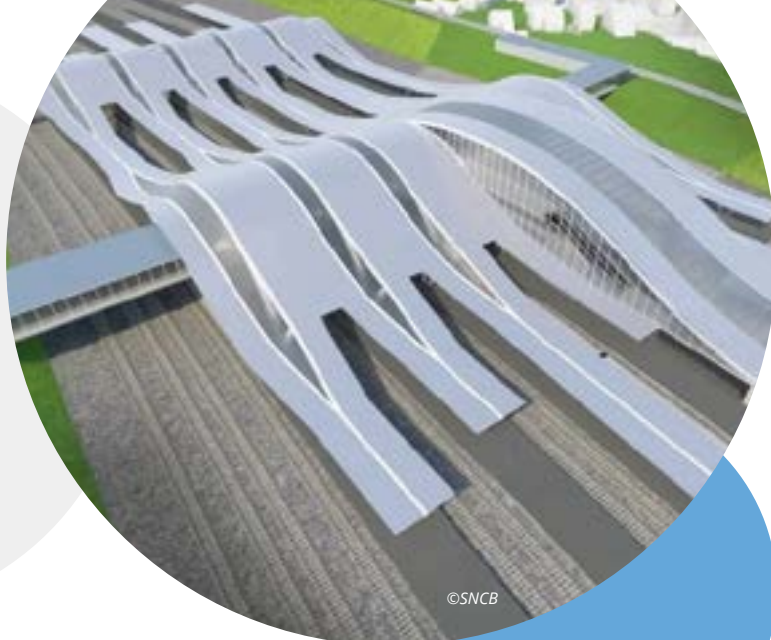
La Ville a organisé une réunion de concertation, le 10 octobre, qui a rassemblé cinq représentants des réclamants (trois habitants (pour les quartiers Ottignies-Centre, Buston et Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1^{er}), un représentant des navetteurs et un représentant du GRACQ/cyclistes), quatre représentants de la SNCB, un représentant de l'OTW/TEC, 4 représentants de la Ville et le Fonctionnaire délégué).

« Chacun a fait part de ses préoccupations et la SNCB a apporté une série de réponses », se souvient l'échevin de l'Urbanisme Benoît Jacob. « Il a notamment été question des nuisances liées au chantier. La SNCB a signalé que des mesures seraient adoptées pour limiter le charroi, mais elle n'est pas en mesure de verbaliser l'éventuel non-respect des règles. »

Les riverains se sont inquiétés de la perte de valeur de leurs habitations, ce sur quoi la SNCB a voulu les rassurer : la valeur des biens devrait augmenter en raison de la proximité de la gare modernisée, mais il faudra attendre la fin des travaux pour le constater.

Il a aussi été question du type de commerces qui s'implanteront sur le site, de la nouvelle gare des bus, de la possibilité de réaliser une passerelle de transit interquartiers et une connexion cyclable accolée à celle-ci...

La SNCB a projeté un document présentant les difficultés techniques pour la réalisation d'un couloir sous voies permettant l'accès aux quais pour les PMR. D'autres solutions sont envisagées : des escalators et des ascenseurs en cas de panne.



63 conditions

Au Conseil du 25 octobre, les conseillers communaux ont approuvé (moins l'abstention de la minorité) l'ouverture de la nouvelle voirie qui permettra de relier l'avenue Albert 1^{er} (à hauteur du passage à niveau, qui sera définitivement fermé) au croisement avec l'avenue de Masaya, en passant à l'arrière du quartier « du Congo » jusqu'au futur quartier de Samaya, en longeant les voies. Le but est d'éviter un cul-de-sac sur l'avenue Albert 1^{er} lorsque le passage à niveau sera fermé (NDLR : lire le bulletin communal n°240, de janvier-février 2023).

« La Ville devait attendre le retour de la tutelle sur le point de l'ouverture de la nouvelle voirie avant de remettre son avis sur la demande de permis gouvernemental pour le réaménagement de la gare - avis favorable, reprenant 63 conditions - au Fonctionnaire délégué, fin décembre », annonce le responsable de notre service Urbanisme. « Le Fonctionnaire délégué doit maintenant transmettre son avis, et une proposition de décision, aux ministres compétents. C'est le Gouvernement wallon qui octroiera ou non le permis, avec ou sans conditions. » ●

Inondations

En décembre dernier, la Wallonie a publié un Référentiel pour les constructions et aménagements en zone inondable, qui complète sa circulaire d'avril 2022. Tout nouveau projet doit désormais être imaginé puis examiné en tenant compte de ce document.

En parallèle, la Wallonie a proposé un appui urbanistique aux communes sinistrées en juillet 2021. Notre Ville a posé sa candidature et été retenue. Elle pourra bénéficier de cinq mois de prestation à mi-temps d'un bureau d'étude spécialisé, qui l'aidera à identifier les facteurs ayant occasionné les inondations et à analyser les nouveaux projets en tenant compte des risques.



Coffee With a Cop

Rencontrez votre agent de quartier autour d'un café!

Vu le succès de la première édition à Lauzelle, notre police réitère l'événement « Coffee With a Cop », le dimanche 19 mars pour le quartier Coeur de Ville (dans la salle de la cure voisine de l'église d'Ottignies, de 14h30 à 16h30) et le dimanche 26 mars pour le quartier de l'Hocaille (dans la salle du Placet, de 14 à 16h30, à Louvain-la-Neuve).

Bienvenue aux habitants concernés. L'occasion d'échanger sur les problématiques de ces quartiers, en toute convivialité.

Commémoration

Notre Ville et ses associations patriotiques vous invitent à commémorer la libération des camps et rendre un hommage aux Justes parmi les Nations, le mardi 16 mai, à 13h, à l'Espace Saint-Remy voisin de l'église d'Ottignies.



Rendez-vous ensuite au monument aux morts de Limelette (avenue de Jassans), vers 13h30, puis au monument de l'Escadron Brumagne/Armée Secrète (rue Léon Dekaise).

i 010 / 43 61 86
ceremoniespatriotiques@olln.be



Dans le cadre de la campagne des ASBL Panathlon Wallonie-Bruxelles et Stop Racism in Sport, des banderoles « No racism in sport » ont été installées dans les infrastructures sportives communales gérées par le centre sportif CSLI des Coquerées : club de

football ROS-Ottignies-Louvain-la-Neuve, centre sportif des Coquerées, terrain de football de Limelette, centre sportif Jean Demeester. Egalement au pôle sportif Baudouin 1^{er} et au complexe sportif de Blocry.

Compteur communicant/intelligent

Plusieurs citoyens ont interpellé la Ville suite au remplacement, par ORES, de leur compteur électrique par un compteur communicant.

Un compteur communicant/intelligent est doté d'un module de communication qui lui permet de « dialoguer » avec le gestionnaire de réseau de distribution. Il peut ainsi envoyer des messages électroniques et recevoir des ordres à distance du gestionnaire de réseau.

Les personnes électrosensibles peuvent refuser l'installation de pareil compteur.

« Si un client est concerné, il doit en avvertir ORES (078 / 15 78 01) avant la planification du rendez-vous, pour éviter un déplacement inutile de nos équipes », précise Stéphane Joris, directeur d'ORES Brabant-wallon. « Un formulaire de demande de non-placement

d'un compteur communicant lui sera envoyé, à nous renvoyer complété. »

Le directeur d'ORES signale que le refus aura les impacts suivants :

- l'obligation de relever ses index manuellement et de les transmettre à ORES ;
- l'impossibilité technique de participer à une activité de partage d'énergie ou à un échange de pair-à-pair P2P (**i** ores.be) ;
- l'impossibilité technique de bénéficier de services liés à la flexibilité (tarifs préférentiels en heure creuse - à venir -) ou de participer à toute autre activité de marché nécessitant une transmission quotidienne des données de comptage.

i www.cwape.be/ mon compteur
ores.be/raccordement et travaux, compteurs

30 années d'expérience



www.decoration-massart.be

Eric Massart

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures,
Façades, châssis, portes, volets, boiseries,
Tapissage,
Revêtements de sols (souples) et de murs,
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au
0477/45 27 07

Rue Antoine André 12 – 1300 Limal

La décoration ... c'est ma passion !



Devis
gratuits

BIENVENUE À LA BIOSPHÈRE

LA
bio
SPHÈRE

Magasin **bio** où vous trouverez

- plus de **200 références en vrac**
- des produits **locaux**
- une approche **bio** et **éthique**
- ouvert **7j/7**
- une **équipe engagée**

Au plaisir de vous voir !

Lun : 13h-19h / Ma-Sa : 9h-19h / Di : 9h-13h

8, Blvd du Centenaire - 1325 Chaumont-Gistoux   www.labiosphere.be



「BD」 BERGER-DRAYE CLÔTURES & PORTAILS

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com
Rue aux Fleurs, 9 1341 Cérroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61





SOCIAL

Un habitant comme les autres

Le 21 mars, Journée mondiale de la trisomie 21, le personnel communal portera des chaussettes dépareillées, action symbolique pour signifier que notre Ville soutient la différence et la diversité. Nos habitants sont invités à faire de même.

Trisomie 21.

« Ce mot envahit tout mon cœur. Il me fait mal depuis ma naissance. C'est compliqué d'en parler. »

Corentin Tasset nous reçoit dans son appartement de Louvain-la-Neuve, avec son accompagnant à domicile de l'ASBL Coup de Pouce à l'Avenir Sylvain Delcourt. Pour témoigner de l'importance pour lui d'être considéré comme un habitant ordinaire (NDLR : même s'il est extraordinaire, comme tous nos habitants 😊).

« J'aimerais que les gens sachent que je suis un jeune homme normal avant d'être une personne en situation de handicap. J'entends parfois des réflexions qui me blessent. OK j'ai un handicap, mais ce n'est pas une raison pour dire n'importe quoi ! »

A 35 ans, Corentin a déjà déménagé plus de 5 fois. Originaire d'Ottignies, où il a passé son enfance avec ses parents et ses quatre frères et sœurs, il a appris à vivre en autonomie avec les travailleurs sociaux de Coup de Pouce, à la Maison de l'Herbatte (Wavre) et à la Bienvenue (Court-Saint-Etienne). Il a aussi résidé dans un studio puis un appartement des Bruyères et apprécie aujourd'hui la vue sur la Grand-Place de notre cité universitaire.

« J'aime tout ici ! Je peux aller au cinéma, au théâtre, au centre sportif... il y a plein d'activités pour mon plaisir. » Deux bémols toutefois : les vélos et trottinettes qui foncent sur le piétonnier lui font peur et les fêtards qui gueulent dans la rue l'empêchent de dormir.

Autonome

Ses journées sont rythmées par de nombreuses activités : cours de musique au Créahmbxl et à la Bienvenue (« *Je suis le roi des flûtes* », dit-il), natation avec les Dauphins bleus au collège du Christ Roi, sport sur ordonnance au centre sportif Jean Demeester, soirées jeux chez les voisins de ses parents, sorties culturelles avec le pôle loisirs « Salut les copains » de Coup de Pouce (dont il



organise certains événements, avec sa maman)... Il se déplace à pied, en bus, en train, en avion... souvent avec le Transport à la demande du TEC.

« Je travaille au centre sportif de Blocry depuis 16 ans. Je suis chargé du nettoyage, le jeudi. Je ne suis pas très doué, mais j'apprends. Je connais tout le monde ! »

Il travaille aussi comme bénévole chez Coup de Pouce et participe aux réunions de notre Conseil consultatif « Personne en situation de handicap », pour témoigner en tant qu'utilisateur des infrastructures communales et donner son avis sur divers sujets, afin d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Il arrondit ses fins de mois avec des prestations pour Cap Event, qui propose un service traiteur lors d'événements.

Et puis, et puis... il y a l'Amour. Qui s'appelle Mathilde et réside dans une maison de l'ASBL Horizons Neufs. Une belle histoire, depuis un peu plus de 9 mois. Corentin a les yeux qui pétillent quand il en parle.

Aussi quand il évoque Garou, son idole. *« Je l'ai vu six fois en concert. La dernière fois, en janvier, à l'Aula Magna. »* S'il avait pu, il aurait invité le chanteur à boire un verre dans son appartement. *« J'en rêve ! »* (NDLR : Si Garou lit notre bulletin communal...)

Sylvain Delcourt ajoute que Corentin lit, écrit, maîtrise parfaitement l'outil informatique (il scanne, imprime, fait des montages photo et vidéo...). S'il l'aide (2h/semaine), c'est surtout pour ses démarches administratives, ses virements bancaires, l'organisation de son agenda. Une autre personne l'aide pour son ménage, tous les 15 jours. Quant aux repas...

« Je cuisine tout seul ! Boudin, salade-tomates et pommes duchesses, par exemple. Et je fais mon pain. Mais je fais les courses avec mes parents, car je n'ai pas la carte de banque. Sinon je dépenserais en crasses ! Mes parents veillent à ce que je mange équilibré. » ●



SOCIAL



Familles monoparentales

La Ville vous octroie une prime de rentrée scolaire (30€/enfant).

On sait combien les familles monoparentales, souvent des mamans solos avec leurs enfants, connaissent des difficultés multiples, d'ordre financier et autre.

« Être une famille monoparentale n'est pas un problème en soi, c'est le risque accru de précarité qui l'est. Et ce risque touche les enfants présents dans la famille », constate l'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Frassel. « Les facteurs de risques de précarité sont multiples : diminution de ressources financières, coût du logement,

difficultés organisationnelles quand une seule personne doit gérer les enfants et la logistique d'un ménage, moindre participation au marché du travail, désavantage des enfants des familles à parent unique par rapport à ceux des familles à deux parents dans l'accès aux ressources de la collectivité, aux crèches, aux activités extrascolaires. »

La Ville a donc décidé d'aider les familles de notre commune concernées, en leur octroyant une prime de rentrée scolaire de 30€/enfant.

En 2022, l'opération a été très appréciée : la Ville a répondu à 203 demandes, pour 367 enfants. ●



Conditions d'octroi :

En vertu des règlement et modalités d'octroi, approuvés par le Conseil communal du 21 février 2023, pour l'année 2023, il est accordé à toute famille monoparentale répondant aux conditions d'octroi définies ci-dessous une prime de 30,00 euros par enfant à charge.

- Vous êtes domicilié sur le territoire de la Ville avec un ou plusieurs enfants âgé(s) de 0 à 25 ans à votre charge au 1^{er} janvier 2023,
- Vous ne formez pas un ménage de fait avec une personne autre qu'un parent ou allié jusqu'au troisième degré inclusivement,
- Vous percevez des allocations familiales pour ces

enfants, éventuellement déjà majorées de la prime pour famille monoparentale,

- Votre revenu net imposable globalement de l'exercice d'imposition 2022 (revenus 2021) est inférieur ou égal à 35.000,00 euros,
- Vous ne bénéficiez pas de revenus de biens immobiliers,
- Vous n'êtes redevable envers la Ville d'aucune taxe et/ou redevance quelconque.
- La demande complète doit être introduite pour le **15 mai 2023 au plus tard** (par courrier déposé à l'administration communale, via l'e-guichet sur olln.be, ou par mail: primerentreescolaire@olln.be).

NOM, prénom :

Numéro National :

Rue N° Bte Code postal

N° compte bancaire : BE

N° de tél. :

Habitant à l'adresse ci-dessus, déclare avoir enfant(s) à charge faisant partie de mon ménage au 1^{er} janvier 2023, et que l'ensemble de mes revenus globalement imposables ne dépassent pas les montants fixés ci-avant.

Pour être recevable, la demande est accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- L'avertissement extrait de rôle relatif à l'exercice d'imposition 2022 - revenus 2021 de tous les membres repris dans la composition de ménage, en ce compris ceux qui ne sont pas/plus à charge ;
- Une composition de ménage au 1^{er} janvier 2023 ;
- La preuve de la qualité d'allocataire des allocations familiales du demandeur.

Administration communale, service Activités et Citoyen – Affaires sociales, 2, Espace du Cœur de Ville, à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.

010 / 43 61 76

Date et signature :

Subsides affaires sociales

Vous êtes membre d'une association qui développe une action sociale dans notre ville ? La Ville peut soutenir financièrement votre travail. Le formulaire de demande de subsides ainsi que le règlement se trouvent sur notre site www.olln.be (rubrique services communaux>vie sociale>subside aux associations).

Un comité de lecture décidera de la répartition des subsides en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs évoqués dans le formulaire. ●

Info : 010 / 43 61 73
affairesociales@olln.be

Projection

Vivre son Deuil-Belgique vous invite à la projection du film documentaire « Bigger than Us », le 21 mars, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies. En présence de la réalisatrice Flore Vasseur.

Cette soirée est organisée au profit de Vivre son Deuil, implantée à Ottignies depuis près de 25 ans.



Le film entraîne les spectateurs dans sept pays, à la suite de jeunes activistes, chacun engagé dans la défense de causes majeures au bénéfice de sa communauté (droit des femmes, éducation, respect de l'environnement, sauvetage des migrants, liberté d'expression...).

PAF: 25€ sur le compte BE30 3401 5068 6811 de Vivre son Deuil-Belgique, en mentionnant le nom et le nombre de places souhaitées.

Info : 0477 / 96 10 37

Colloque Alzheimer

La Ligue Alzheimer vous invite à son 29^e colloque, le mercredi 5 avril, de 9 à 16h, dans l'auditoire Socrate de l'UCLouvain (place Cardinal Mercier, à Louvain-la-Neuve). 20€.

Sur le thème « Démences au pluriel ! La personne au singulier », cette journée sera l'occasion pour les familles, les patients et les professionnels de se rencontrer, échanger et débattre sur des sujets d'actualité concernant les démences.

Info : www.alzheimer.be/colloque
04 / 229 58 10
ligue.alzheimer@alzheimer.be

Duo vers l'inclusion

Le Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve recrute des citoyens intéressés par son projet « Duo vers l'inclusion : pour une rencontre multiculturelle », qui vise à créer du lien entre un citoyen de la région et une personne réfugiée.

Il peut prendre différentes formes : boire un café ensemble, donner des cours de français, accompagner dans des démarches administratives... Le but est que le duo partage des moments de convivialité. Le Collectif met les intéressés en contact, qui élaborent ensuite leurs activités/rencontres futures.

Info : 010 / 47 32 40
tremplinpourelavie@collectifdesfemmes.be





SOCIAL

Lisez le P'tit Caillou!

Les Tchafouilleux se sont lancés dans la réalisation d'un journal, dont le 3^e numéro paraîtra en avril. Le café social vous accueille les mardis et vendredis après-midi, à Mousty.

Tout le monde est le bienvenu à La Tchafouille - café social soutenu par notre Ville - pour se poser, briser sa solitude, boire un café, rencontrer d'autres personnes et discuter... les mardis et vendredis de 13 à 17h à Mousty. De nombreuses activités y sont organisées : jeux de société, ciné-club, karaoké, atelier cuisine, atelier artistique, auberge espagnole... On peut ne rester qu'une heure ou deux, ou tout l'après-midi, c'est libre et gratuit. Seules les boissons sont payantes (50 cents), certaines activités exceptionnelles (2€ pour la séance de badminton aux Coquerées, par exemple), et la carte de membre annuelle (5€) pour ceux qui souhaitent participer à l'ensemble des activités.

Le projet est né en 2009. Au départ, il se déroulait à la Maison Croix-Rouge de la rue de Franquénies. Depuis 2014, les rencontres ont lieu dans un local du bâtiment Alodji, au n°2 de la place de l'Eglise. Encouragées par la clinique Saint-Pierre d'Ottignies, son initiative d'habitation protégée « La Courtille » et son centre de santé mentale « Entre-Mots », mais pas réservées à leur public.

« Les Tchafouilleux nous arrivent aussi via les CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Court-Saint-Etienne, les plannings familiaux, les maisons médicales... ou par le bouche à oreille. Certains ont vu nos affiches et viennent d'initiative. Nous sommes 10, 15, quelquefois 20, ça varie. Chacun est accueilli, avec ses forces et ses difficultés », expliquent les coordinatrices Marguerite Vandamme et Marie Delangen.

Jeannine Van Calster, de Mousty, a poussé la porte du café social pour la première fois en 2018... et aujourd'hui ne pourrait plus s'en passer. « Je me suis retrouvée handicapée au niveau santé. Moins mobile, j'ai cherché une activité à faire près de mon domicile. J'ai trouvé ce lieu convivial, où je peux m'investir, faire des choses que je ne faisais pas chez moi. » Jeannine est devenue responsable de l'ordre et de la propreté du local. Elle a aussi créé et une petite bibliothèque, qu'elle gère avec passion.

Un journal

Un atelier journal a été lancé en octobre 2021 et le premier numéro du « P'tit Caillou » publié en avril 2022 (125 exemplaires). Un 2^e numéro a suivi, en novembre 2022 (150 exemplaires). Le 3^e numéro paraîtra en avril prochain. Il portera sur la précarité, La Tchafouille ayant reçu un subside d'Action Vivre Ensemble.



« Nous ne sommes pas des professionnels de l'édition, donc le processus prend un certain temps. Nous pouvons heureusement compter sur les conseils d'une graphiste pour la mise en page. Nous avons aussi eu la chance de pouvoir visiter la rédaction du journal Le Soir. »

Vendus au prix de 4€ l'exemplaire à La Tchafouille, les journaux peuvent être consultés à la Bouquinerie du Pub (place du Centre, à Ottignies) et au Quatre Quarts de Court-Saint-Etienne. On y trouve des poésies, des dessins et photos (le résultat des ateliers artistiques), des interrogations sur l'actualité, des interviews, un billet d'humeur, des critiques de livres et de films, le ressenti après la visite d'expositions...

L'atelier journal est organisé tous les vendredis, de 14h30 à 16h30. La Stéphanoise Valérie Cammaerts est une assidue. « J'adore le journal ! J'y exprime ma créativité, dans des dessins et de la poésie, et suis fière de pouvoir montrer ce que je fais à ma famille et mes amis. »

Les Tchafouilleux sont tenus au courant des spectacles, conférences, concerts... auxquels ils peuvent participer dans le cadre de l'Article 27 (1,25€ la place) et s'y rendent régulièrement. Ils donnent leur avis sur le fonctionnement du café social, les initiatives qu'ils apprécient, celles qui pourraient être améliorées... la parole de tous est écoutée. ●

Agenda

- 21 mars : papote, jeux de société, badminton pour ceux qui le souhaitent ; assemblée participative, karaoké à 14h30.
- 28 mars : conférence-atelier « Nutrition raisonnée: quand est-ce qu'on mange quoi? » avec une nutritionniste (3€).

📞 0475 / 25 28 07, latchafouille@gmail.com

FD Funérailles Debroux srl

Funérarium - Incinération - Fleurs en soie

Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions



26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N
www.funerailldebroux.be

Tél.: 010/ 41 42 91

Tom & Co

COURT-ST-ETIENNE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H30

SANS RENDEZ-VOUS

DOGWASH
TOILETTAGE SUR RENDEZ-VOUS

Beauty
TOILETTAGE SUR RENDEZ-VOUS

LIVRAISON À DOMICILE LECTEUR DE PUCE TEST QUALITE SAG TOMBEAUX DOG WASH GRAVURE DE MEDAILLES

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne
Tel: 010/61 37 01 | www.tomandco.be

TOM&CO COURT-SAINT-ETIENNE

Semaines extraordinaires

cesam NATURE

Stages externats

DEPUIS 2021 À OTTIGNIES
A l'Athénée Paul Delvaux

Sportifs, Artistiques et Culturels
45 thèmes de stages de 3 à 14 ans

Un conseil?
Réservez maintenant pour avoir votre premier choix!
cesam-nature.com ou 067 / 33 00 15

PIERSON

c'est **BON!**
Assurances

Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette
Tél. +32 (0)10.41.42.43

info@piersoncestbon.be
www.piersoncestbon.be

GRASPHOPPER : déjà 6 ans de Transition alimentaire !

INTERVIEW AVEC THOMAS MOREAU

GÉRANT DE GRASPHOPPER, ÉPICERIE BIO, LOCALE ET VRAC !

GraspHopper est une épicerie située proche de l'école de La Croix, vous proposez essentiellement des produits locaux et bio, en directs des producteurs et avec énormément de références en vrac : quels sont vos atouts ?

En 6 ans nous avons en effet développé une gamme complète pour l'alimentation, l'hygiène et l'entretien ménager. De manière générale nous travaillons prioritairement avec des producteurs et artisans locaux, au fil des saisons, et avec une exigence pour la santé et l'environnement avec une offre à plus de 99% bio. Notre spécificité est également de proposer un grand nombre de produits en vrac ce qui permet à nos clients d'acheter uniquement ce dont ils ont besoin et ainsi éviter le gaspillage ! Bon pour le portefeuille et l'environnement !

Vous fêterez votre 6ème anniversaire à la mi-mars où en êtes-vous ? Quels sont les projets ?

Actuellement le secteur est en crise. Tout l'alimentaire mais en particulier le bio/local. Nous nous efforçons de chercher des solutions et de redonner des perspectives à la fois à notre commerce mais surtout aux filières pour lesquelles nous sommes un débouché essentiel (avec nos collègues épiciers indépendants). Nous sommes solidaires entre acteurs et travaillons nos spécificités et renforçons notre gamme de produits.



*Prochainement nous proposerons à toute personne intéressée de rentrer dans un programme d'accompagnement dénommé « **Je passe au vrac !** ». Ce sera l'occasion de prendre le pli de l'alimentation locale et saine avec un appui pratique et financier !*

Aussi, nous gardons comme perspective de passer en coopérative citoyenne. Nous avons encore besoin de temps pour avancer plus concrètement mais nous avons identifiés des forces et complémentarités en Brabant wallon qu'il nous tarde de réunir ! Ce serait génial de poursuivre et étendre la création d'emplois locaux dans la transition alimentaire de notre région !

Est-ce que vos produits sont plus chers que dans la grande distribution ?

C'est une bonne question. Depuis 6 ans je compare des prix et je sais que sur les aliments bruts, on est (beaucoup) moins cher. La création par ConsomAction et BioWallonie d'un observatoire des prix pour objectiver la situation entre Bio indépendant et bio de grande surface est une excellente nouvelle. On peut y constater que les épicerie comme les nôtres sont en réalité tout à fait compétitives, quoi qu'essaie de faire croire la grande distribution. Et surtout, nous faisons cela en respectant les producteurs qui sont correctement rémunérés !

Action "Je passe au vrac !"

Soutenue par le gouvernement Wallon et Fost+, cette action permet à l'épicerie GraspHopper de proposer un accompagnement avec matériel et encadrement à **235 nouveaux clients** qui s'engageront à venir faire des courses chaque semaine pendant un mois. Si le montant des courses est au-delà de 40€, le client se verra proposer 10% de réduction et ce sans montant maximum. Les inscriptions auront lieu tout le mois de mars dans la limite des places disponibles. L'action aura lieu en avril mais on restera souple en cas de vacances ou autre.

GraspHopper offrira à ses nouveaux clients : **un welcome pack, 10% de réduction pendant un mois et la possibilité d'échanger en soirée avec les autres clients en suivant le thème du jour.**

Pour s'inscrire : www.graspopper.be ou www.graspopper.be/blog-infos-coop/action-je-passe-au-vrac/

Si vous deviez résumer, comment expliqueriez vous GraspHopper?

GraspHopper c'est une épicerie locale, bio et à objectif zéro déchet qui est un véritable catalyseur de la transition alimentaire locale ! Nous rendons possible la transition à Ottignies Louvain-la-Neuve. On mange 3 fois par jour, l'impact d'une adaptation de nos habitudes est important pour énormément de défis du 21ème siècle : climat, biodiversité, pollutions,... L'équipe est là pour toutes et tous pour prendre, geste après geste, des habitudes saines et durables !

OBSERVATOIRE DU BIO

Biowallonie et ConsomAction ont analysés les prix de la GMS bio et des épiceries indépendantes sur base d'un échantillon de 31 produits les plus courants: pain, riz, oeufs, lait, farine, jambon, pomme, poireau, poulet, pâtes, huile, sucre, gouda, saucisses, etc.

Et le constat est le suivant: une différence statistiquement nulle sur un panier ménager moyen ! Et ce alors que les épiceries indépendantes proposent davantage de produits belges avec de nombreuses externalités positives, notamment pour les producteurs ! Toutes les infos sur www.jepasseauvrac.be/observatoire-bio-vrac



GraspHopper En Bref...

Aujourd'hui GraspHopper ce sont +800 produits en alimentation, hygiène et entretien ménager.

Des fruits et légumes au fil des saisons, issus de producteurs locaux et/ou coopératives.

L'offre de produits sec en vrac compte +200 références : épices, cafés, pâtes, légumineuses, bonbons, chocolat, riz, thés, tisanes, biscuits, céréales...

Nous vous proposons également des fromages et charcuteries à la découpe et une offre de pain frais.

GraspHopper c'est aussi une équipe motivée qui déplace des montagnes pour sélectionner les meilleurs fournisseurs et vous conseiller au quotidien ☺

Pratiquement :

Ouverture mardi, mercredi et vendredi de 10h à 18h30, le jeudi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 18h.

Besoin d'un renseignement ou de réserver un produit ?

Nous sommes joignables au 010/88.04.47 et via email:

team@graspopper.be

Retrouvez nous sur facebook et instagram "GraspHopperTRG" ainsi que sur notre site web : www.graspopper.be





Cuves à mazout

Merci de (faire) vérifier régulièrement l'étanchéité et la conformité de votre cuve à mazout.

Les pollutions accidentelles au mazout arrivent plus souvent qu'on ne le croit. Elles finissent :

- dans les cours d'eau, où la restauration de l'écosystème est un processus lent qui se voit perturbé durablement ;
- dans les nappes phréatiques, où l'eau captée devient impropre à la consommation ;
- dans le réseau d'égouttage, où les hydrocarbures compromettent le bon fonctionnement des stations d'épuration.

Impositions

Tout réservoir de mazout de plus de 3.000 litres (même réparti en plusieurs réservoirs) doit obligatoirement être déclaré à la commune. La déclaration se fait en ligne, sur le site wallonie.be (démarches, effectuer une déclaration d'environnement pour un établissement de classe 3).

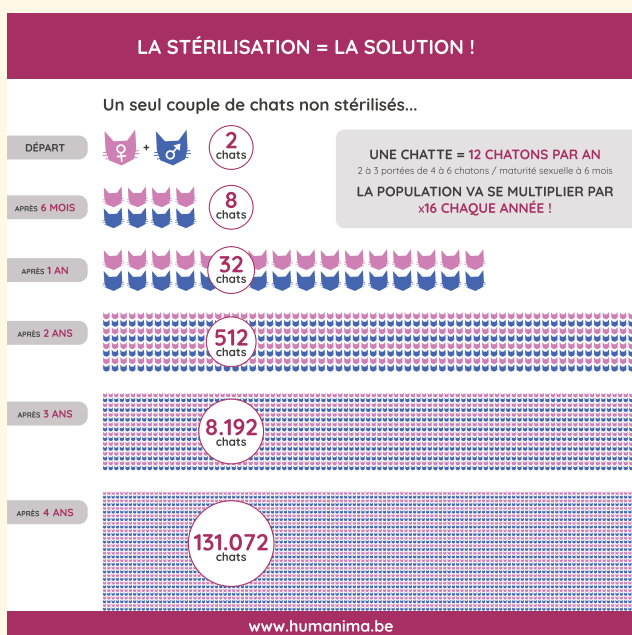
En zone de prévention de captage, les citernes à double paroi sont obligatoires.

Pour prévenir les risques, vous êtes tenu de faire contrôler votre installation par un technicien agréé.

- Pour les réservoirs enterrés à simple paroi ou placés dans une fosse remblayée : tous les dix ans pour les réservoirs de dix à vingt ans, tous les cinq ans pour les réservoirs de vingt et un ans à trente ans, tous les trois



Stérilisation des chats



Notre Ville prend en charge les frais de stérilisation des chats errants lorsque des habitants se manifestent, depuis 2012. En 2022, l'aide financière s'est élargie aux chats domestiques des ménages à bas revenus. Des bénévoles peuvent vous aider.

En 2022, 10 chats errants et 4 chats domestiques ont été stérilisés grâce à l'aide financière de la Ville, pour un budget total de près de 1200€.

Pour autant, la prolifération des chats errants reste problématique, il faut poursuivre les efforts. Dans cette optique, la Ville a initié une rencontre entre les acteurs de terrain et l'échevine en charge du bien-être animal Nadine Fraselle, le 14 décembre dernier. Elle a permis de mieux comprendre les problèmes rencontrés par les bénévoles actifs dans la gestion des chats errants. Le service Environnement de la Ville envisage de s'équiper d'une ou plusieurs cages-trappes pour faciliter la capture, et d'améliorer la procédure d'aide financière.



ans pour les réservoirs de plus de trente ans ou dont l'année de construction ne peut être établie.

- Pour les réservoirs à double paroi : tous les dix ans ou tous les trois ans si l'année de construction du réservoir ne peut être établie.

La législation prévoit d'autres obligations : système anti-débordement, système de détection de fuites, jaugeage par tuyau latéral transparent interdit ; évitez d'installer votre cuve dans un endroit humide, prémunissez-la des chocs, assurez-vous d'avoir accès à toutes les faces de la cuve, protégez-la de la corrosion, sécurisez les conduites de remplissage (cadenas, par exemple) pour éviter les actes malveillants. ●



Inquiétez-vous à la moindre odeur suspecte ou si vous constatez une consommation excessive.

- ① environnement@olln.be
SOS Environnement Nature : 1718
(si vous constatez une pollution)

Dans la limite du budget prévu pour cette action, l'aide financière reste d'actualité pour les propriétaires de chats domestiques qui n'ont pas les moyens de faire stériliser leur animal de compagnie. Aux conditions suivantes :

- être domicilié(e) dans notre Ville (une copie de la carte d'identité est demandée)
- faire partie d'une des catégories de revenus suivantes: un revenu garanti aux personnes âgées, une allocation aux personnes handicapées, un revenu d'intégration sociale RIS, une aide financière en vertu de l'article 60 (à justifier).

Procédure

- complétez le formulaire ad hoc disponible sur le site olln.be ;
- contactez la/le vétérinaire dans les 5 jours, après avoir reçu l'autorisation de la Ville. Le vétérinaire met à disposition une cage spéciale, moyennant le dépôt d'une caution de 50€ ;
- rendez-vous chez la/le vétérinaire accompagné du document complété et signé par la Ville pour qu'elle/il puisse procéder à l'intervention ;
- récupérez l'animal une fois que la/le vétérinaire vous invite à le faire. ●

Collecte des déchets

Votre sac n'a pas été collecté ?

- Vous ne l'avez sans doute pas sorti à temps et à heure : au plus tard à 6h le jour de la collecte, au plus tôt la veille du jour de la collecte à 20h.
- S'agissant des déchets organiques, êtes-vous certain que vous avez le bon sac ?!



Le collecteur ne ramasse que le sac réglementaire (celui avec le blason de la Ville – un rouleau de 10 sacs au prix de 3€ le rouleau). Il ne ramasse pas les sacs biodégradables « sans marque », ni les sacs de l'inBW (à destination des autres communes).

Merci de votre compréhension.

- ① 010 / 43 62 50
environnement@olln.be
olln.be (ma Ville, services techniques, environnement, bien-être animal)



Animaux perdus

En Belgique, les chiens et chats domestiques doivent être équipés d'une puce. L'objectif est, entre autres, de pouvoir identifier le propriétaire d'un animal trouvé.

Pour faciliter l'identification et la restitution des animaux perdus, nous vous invitons à associer votre numéro d'enregistrement national au numéro de la puce de votre chien (via www.dogid.be) ou de votre chat (via www.catid.be), et à donner votre accord pour que vos données soient visibles.

Sans quoi, seuls les vétérinaires et les refuges (NDLR: pas l'administration communale, pas la police) ont accès aux données qui permettent de relier un animal à son propriétaire.



Trois fleurs wallonnes

Notre Ville a encore obtenu trois fleurs – le maximum – au concours « Wallonie en Fleurs », pour le fleurissement durable et la préservation de la biodiversité dans ses espaces verts.

Nos équipes Espaces verts et Cimetières se sont réunies le 13 décembre pour célébrer le label 3 fleurs obtenu cette année encore, dans le cadre du concours « Wallonie en fleurs ». Ce label récompense les communes qui mettent en place des aménagements et des projets de végétalisation durable et favorable à la biodiversité en tenant compte des réalités climatiques futures.

« L'obtention de ce label est une reconnaissance par un jury externe des multiples actions menées par notre Ville dans les aménagements floraux et l'entretien des ronds-points, mais également dans les espaces verts, les cimetières, via la gestion différenciée qui y est mise en place et la dynamique sociale qui s'y vit », se réjouit l'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux. « Il reflète aussi une reconnaissance de l'enthousiasme que les équipes mettent au quotidien pour mettre en œuvre cette gestion différenciée bénéfique à la biodiversité et au retour de la Nature en ville. »

Un rapport très positif

Le jury a particulièrement apprécié l'éco-pâturage à Moulinsart et à la Prairie Orban, la mise à la disposition des citoyens d'espaces verts publics communaux, la gestion en fauche pour 80% de la superficie des espaces verts publics communaux, la distribution de plants, les actions diverses menées avec les membres du Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN)...

Il a également applaudi la formation continue des ouvriers (dont la dernière, en gestion des plantes invasives), les



Nos équipes Espaces verts et Cimetières.



projets « Entreprises nature admise » et « J'adopte en espace vert », les petites zones de trèfles contournées lors de la tonte (observées notamment sur le rond-point enherbé en haut de la chaussée de la Croix), les tontes différenciées et à hauteur plus élevée, le fleurissement en bac raisonné (uniquement dans les zones « de prestige »)...

Quelques conseils

Le jury a émis quelques suggestions : planter de futurs grands arbres remarquables dans les cimetières, privilégier les refuges plus naturels pour les hôtels à insectes (tas de buches, branchages, zones de sable, pierres...) et placer des panneaux explicatifs à leur sujet, encourager la plantation de variétés locales d'arbres fruitiers dans le cadre du projet « J'adopte en espace vert », poursuivre les efforts de remplacement des plantes annuelles par des vivaces en pleine terre (au rond-point du boulevard de Lauzelle par exemple)... ●

Erratum

Suite à l'article « Valorisons, réutilisons ! » paru dans l'OLLN Info n°240 de janvier 2023, veuillez noter que les encombrants non réutilisables doivent être déposés dans un recyparc.

Les habitants peuvent aussi faire appel au service (payant) de collecte d'encombrants de l'inBW : 0800 49 057.



Broyage et ramassage de vos branchages

Inscrivez-vous jusqu'au 7 avril.

Comme chaque année, notre service Travaux-Environnement propose de broyer vos branchages. Ce service vous est offert, pour vous éviter de vous rendre jusqu'au recyparc avec des déchets volumineux.

Les branches – dont le diamètre sera compris entre 3 et 17cm, d'une longueur d'un mètre minimum – seront déposées (et non abandonnées) en tas devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes. Les tas de feuilles, tiges de rosiers, tailles de petite haie et autres branchages non conformes ne seront pas ramassés.

Calendrier de ramassage

- Semaine du 17 au 21 avril : Ottignies et Limelette
- Semaine du 24 au 28 avril : Céroux-Mousty et Louvain-la-Neuve

Préparez vos tailles pour 8h le lundi de la semaine concernée. Les équipes de la Ville les emporteront durant la semaine.

Inscription jusqu'au 7 avril, via eguichet.olln.be (introduisez « branchage » ou « ramassage » dans le moteur de recherche, ou choisissez la catégorie « Environnement »). Dans le formulaire, indiquez si vous désirez garder le broyat. ●

Nous vous rappelons qu'il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies et arbres entre le 1^{er} avril et le 15 août, afin d'éviter de se mettre en infraction en détruisant un nid d'oiseau. C'est à cette période que les oiseaux se reproduisent et nichent.

La loi sur la conservation de la Nature de 1973 indique:

« Il est interdit de perturber intentionnellement les oiseaux, notamment durant la période de reproduction et de dépendance ; il est interdit de détruire, d'endommager ou de perturber intentionnellement, d'enlever ou de ramasser leurs œufs ou nids, de tirer dans les nids. »

Be WaPP

9^e édition du grand nettoyage de printemps, du 23 au 26 mars.

Rendre nos rues, nos espaces verts et nos sentiers plus propres, c'est le but du grand nettoyage de printemps annuel « Be WaPP » initié par la Wallonie en 2015.

Habitants, écoles, entreprises... tenez-vous prêts ! Cette action se veut être une grande mobilisation citoyenne pour conscientiser à la nécessité de préserver notre environnement et notre planète, en ramassant les déchets.



Vous souhaitez y participer (seul(e) ou en groupe) et nettoyer un site choisi par vos soins ? Inscrivez-vous sur le site bewapp.be, vous recevrez le matériel nécessaire pour effectuer votre ramassage.

Vous souhaitez rejoindre une équipe? Bienvenue les 24 et 25 mars:



Photo d'archives.

- Le vendredi 24 mars, de 10 à 12h : ramassage des déchets autour du lac de Louvain-la-Neuve, avec la Maison du Développement Durable (2, place Agora, à Louvain-la-Neuve).
- Le samedi 25 mars de 13 à 15h : nettoyage de la Malaise, avec la Maison du Développement Durable. Rendez-vous à hauteur de la statue d'Yves du Monceau, au pied de l'Aula Magna, place Raymond Lemaire à Louvain-la-Neuve. ●

● info@maisonmdd.be, 010 / 47 39 59
environnement@olln.be, 010 / 43 62 50



Elagage et abattage

Le brigadier forestier du DNF wallon Didier De Wolf a rencontré les riverains du bois de l'Escavée, le 27 janvier, pour leur expliquer les travaux d'entretien du bois programmés l'automne prochain.



La coupe d'éclaircie effectuée au bois du Buston (Limelette) en novembre a suscité de l'émoi au sein de la population, très attachée aux arbres mais pas toujours informée du danger que les spécimens malades et/ou fragiles peuvent représenter pour les promeneurs.

Notre Ville est très attentive à ses espaces verts, en y menant une politique de gestion raisonnée et durable (tous les bois communaux ont obtenu le label « PEFC » qui le certifie). Par ailleurs, la protection et la valorisation des bois est au cœur des 7 axes d'actions de notre Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

Mais gérer nécessite parfois d'abattre, hélas. Lors de leurs visites au bois de l'Escavée (Ottignies) après les tempêtes de février, les agents du Département de la Nature et des Forêts wallon (le DNF) ont constaté que certains arbres représentaient un danger pour les usagers. Une coupe d'éclaircie a donc été décidée en accord avec la Ville, pour permettre aux arbres préservés de croître sans concurrence et d'être ainsi mieux ancrés dans le sol afin de pouvoir résister aux vents.

La Ville a souhaité informer les riverains du bois. Une réunion s'est déroulée sur le terrain, le 27 janvier. En présence de représentants du DNF et de notre service Environnement, de membres de notre PCDN et de l'association de parents de l'école de La Croix, de l'ancien garde forestier du bois de Lauzelle Jean-Claude Mangeot...

Abattages inévitables

Les travaux d'entretien auront lieu après le 15 août, sans doute à l'automne (l'entreprise n'a pas encore été désignée, la Ville souhaite privilégier les opérateurs locaux).

« De manière chirurgicale. La Ville va mettre un gros montant (50.000€) pour que ce soit fait le plus convenablement possible », a promis l'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux, après avoir rappelé que plus rien n'avait été fait dans le bois depuis 2014. « Il y aura des élagages et quand même pas mal d'abattages, soyons clairs. Si on enlève des arbres, on le fera en élaguant. On laissera parfois des souches, parfois des chandelles. »

Les abattages sont inévitables car la Ville ne souhaite prendre aucun risque avec la sécurité notamment des enfants de l'école de La Croix (« école en nature ») qui fréquentent régulièrement le bois.

« On envisage que le bois coupé puisse revenir à certains habitants. Le cas échéant, il faudra bien encadrer la démarche (Tirage au sort ? Combien de stères ? A quel prix ?), prendre les inscriptions... et veiller à ce que le bois soit emporté manuellement, pas avec des engins mécaniques. Une alternative pourrait être l'enlèvement d'une partie du bois par la coopérative qui alimente la chaudière biomasse de la Ville. »

Avant d'emmener les riverains dans le bois pour leur expliquer pourquoi certains arbres avaient été marqués (ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils vont disparaître), le brigadier forestier du DNF Didier De Wolf s'est réjoui des échanges avec les représentants de la Ville pour trouver des solutions de gestion plus douces que l'exploitation classique envisagée au départ.

« L'exploitation classique aurait rapporté un peu d'argent à la Ville, mais ce n'est pas son intention. Au contraire, la gestion douce va lui coûter ! »

Echange d'idées

Les riverains ont fait part de leurs inquiétudes, notamment au sujet de l'avenir de Paddington, un hêtre magnifique qui a servi de lieu de rassemblement à plusieurs générations d'enfants. Il est malheureusement attaqué par des champignons.

A son sujet, les experts ne sont pas tous du même avis. « Tu seras mort bien avant lui », a estimé Jean-Claude Mangeot, partageant le sentiment des riverains prêts à s'enchaîner pour défendre leur majestueux. « En cas d'accident, ces personnes sont-elles prêtes à assumer



la responsabilité financière et surtout morale, leur vie durant ? », s'est indigné Louis Georges, coach forestier de la Société Royale Forestière.

« Au final, c'est la Ville qui décidera », est intervenu l'échevin, qui continuera de prendre avis.

Claire Millet vit à côté du bois depuis sa plus tendre enfance. Elle y a joué des heures durant : combien de cabanes et de parties de cache-cache ?! « Il faut laisser un certain nombre d'arbres creux pour que les pics épeiche puissent nicher... il n'y a déjà plus que le renard ; les chevreuils et les lapins ont disparu... avec un sol damé par 50 petits pieds, rien ne repoussera... enlèverez-vous les fûts avec des chevaux ? »

Didier De Wolf a expliqué le projet de ne sécuriser que les sentiers « officiels », pas les sentiers « pirates ». « Des arbres morts seront laissés sur pied au milieu du bois, des chandelles aussi. Toute une partie de la forêt sera mise en réserve forestière intégrale. Seule une partie du bois sera « sacrifiée » pour l'école : autant que les gamins jouent là plutôt qu'ailleurs. »

Monica Rawlinson a fait part de son intérêt de pouvoir acheter le bois coupé de l'Escavée plutôt que de le faire venir d'Ardenne. Frédéric Polis a demandé à ce qu'un espace soit délimité pour permettre aux chiens de courir : dans la prairie en bas, pourquoi pas ? Plusieurs riverains ont signalé qu'ils voyaient régulièrement des gens venir chercher du bois sec, voire couper du bois.

« Il faut prévenir la police, car c'est interdit », a rappelé la conseillère en Environnement de la Ville. « Et prendre la plaque du véhicule en photo », a ajouté Louis Georges.

Les participants ont apprécié cette initiative d'information, qui a permis de mieux comprendre les raisons de certaines décisions parfois difficiles à prendre. ●

i environnement@olln.be
010 / 23 62 00

Bois de Lauzelle



Suite à l'article « Travaux forestiers » paru dans l'OLLN Info n°239 de novembre-décembre 2022, aux réactions de plusieurs habitants et à la demande des autorités communales, l'UCLouvain et le Comité de gestion stratégique du bois de Lauzelle ont accepté qu'un représentant de la Ville fasse partie du Comité des utilisateurs du bois. La Ville a désigné sa conseillère en environnement.

L'Association des Habitants (AH) de Louvain-la-Neuve dispose aussi d'une représentante au Comité des utilisateurs du bois. Il s'agit de Catherine Baveye : fambaveye@hotmail.com

Développement durable

La Maison du Développement Durable (la MDD, projet de la Ville et l'UCLouvain au n°2 de la place Agora, à Louvain-la-Neuve) organise des ateliers à destination du grand public, accessibles gratuitement, tous les jeudis de 12 à 14h. Les thèmes en sont, en alternance, la biodiversité, la résilience alimentaire, le zéro déchet et l'énergie.

Ne manquez pas le rendez-vous du 23 mars : atelier biodiversité dans le cadre du Festiv'Animal et du Printemps des Sciences (construction de nichoirs, qui seront ensuite installés à proximité de la MDD, avec un spécialiste des oiseaux de l'ASBL Plumalia).

i 010 / 47 39 59
info@maisondd.be
maisondd.be



MAISON DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Ronds-points adoptés

Après avoir adopté le rond-point du Buston l'an dernier pour y entretenir plus de 30 plantes sauvages et y organiser des activités d'entretien et découverte, la MDD vient d'adopter un nouveau rond-point, au Bauloy (clos Marie Doudouye). Bienvenue aux activités organisées autour de ces deux ronds-points, d'avril à octobre : découverte des plantes, balades... Le 1^{er} jeudi du mois au Bauloy et le 4^e jeudi du mois au Buston.



De la paille pour retenir les boues

Les travaux de remplacement des fascines ont débuté. Trois nouveaux barrages s'ajoutent aux dispositifs installés en 2013, 2015-16 et 2018.

Les premières fascines - ce dispositif destiné à retenir les coulées de boue en cas d'orage - ont été construites en 2013, dans notre ville, au niveau du bassin de Cérroux/Montaury, du bassin du Bois des Rêves et du bassin des Chêneaux. D'autres ont suivi, en 2015-2016, au niveau du bassin du clos des Faisans/avenue des Vallées, du bassin de Balbrière, du bassin de l'avenue des Roses... Les dernières ont été placées en 2018, dans le bas de la rue Arthur Masson (la Boissette, à Mousty). Soit quelque 25 barrages filtrants (827 mètres) à l'époque, dont les 19 qui restent feront l'objet d'une réfection complète cette année.

« Malheureusement, nos fascines n'ont pas été entretenues depuis 2016 pour certaines, 2018 pour d'autres. Certaines ont été totalement endommagées suite aux coulées boueuses de juillet 2021 », constate notre conseillère en Environnement.

Le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité prévoyant d'« accompagner la prise en compte des mesures de prévention et de protection contre les inondations », l'ouvrage a été remis sur le métier. La conseillère en Environnement s'est attelée à la réalisation d'un cadastre reprenant la localisation des fascines et les coordonnées des propriétaires et/ou exploitants des terres concernées (15 agriculteurs, dont certains n'habitent pas notre commune), au début 2022. Dans la foulée, notre Ville a répondu à l'appel à projet annuel de la Province destiné à lutter contre les coulées boueuses, pour bénéficier de subsides afin de rénover les fascines existantes et en installer trois nouvelles.

Subvention provinciale

La promesse de subsides obtenue (près de 17.000€, pour un montant total d'un peu moins de 44.000€), les travaux ont commencé. Par la réalisation de deux nouvelles fascines (au chemin de Bigaumont, à la frontière avec le territoire de Court-Saint-Etienne, et au chemin des Hayettes, à Cérroux) et le remplacement de trois anciennes, à Cérroux.

« Cinq sont donc déjà opérationnelles. Les autres seront refaites dans les semaines et mois qui viennent. Une nouvelle



est aussi prévue à la rue des Ecoles, à Limauges. La difficulté est de faire correspondre l'agenda des 15 agriculteurs - qui varie en fonction des cultures et de la météo - avec celui de l'entreprise désignée pour réaliser les travaux (NDLR : Au jardin levant, de Lincent). C'est un vrai casse-tête !»

Les dispositifs en bois sont abandonnés au profit de réalisations en paille, moins coûteuses. La paille est enserrée dans un treillis, qui résiste parfaitement en cas d'orage.

Certains agriculteurs demeurent réfractaires à ces aménagements, ce qui ne facilite pas la tâche. Mais d'autres, convaincus, adaptent leur pratique (notamment en conservant des bandes enherbées qui ne sont jamais travaillées).

« De son côté, la Ville s'engage à faire entretenir les fascines plus régulièrement. Car si elles sont saturées en boue, le dispositif n'est plus efficace. » ●

Nettoyage de la Dyle

Avec Aer Aqua Terra, du 2 avril au 4 mai.

Participez ! Une demi-journée ou une journée complète. Emmenez des vêtements adaptés et de rechange, des gants de travail légers (si vous en avez), votre pique-nique... et votre bonne humeur !

Les salopettes de travail seront prêtées.

Infos et inscriptions : a-era-qua-terra.com



NEW PEUGEOT 408 HYBRID



PASSEZ
NOUS VOIR
ET DÉCOUVREZ
**LES OFFRES
DU MOMENT**



208



308



SUV 2008



SUV 3008



COURT-ST-ETIENNE

Ax. des Combattants 1 à 1490 Court-St-Etienne
Tél. : 010 62 16 62
info.cse@gpautomobile.be

CARROSSERIE GP

Grand Route 22 à 1435 Corbais
Tél. : 010 45 54 54
info.carrosserie@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be

TRIPTYCH

THE MISSING DOOR, THE LOST ROOM AND THE HIDDEN FLOOR

Peeping Tom



29.03 > 01.04
AULA MAGNA
LOUVAIN-LA-NEUVE
LEVILAR.BE
0800/25 325



*Des interprètes à la virtuosité hallucinante,
un spectacle fascinant*
Le Soir

Concept et mise en scène : Gabriela Carrizo et Franck Chartier - Avec Konan Dayot, Fons Dhossche, Lauren Langlois, Panos Malactos, Alejandro Moya, Fanny Sage, Eliana Stragapede, Wan-Lun Yu
Une production Peeping Tom en coproduction avec l'Opéra National de Paris, l'Opéra de Lille, le Tanz Köln, Göteborg Dance and Theatre Festival, le Théâtre National Wallonie-Bruxelles, deSingel Anvers, CREC Festival de Barcelona, Festival Aperto/Fondazione - Teatri (Reggio Emilia), Toninodanza Festival/Teatro Stabile di Torino - Teatro Nazionale (Turin), Dampfzentrale Bern et Oriente Occidente Rovereto. Avec le soutien des autorités flamandes et du Tax Shelter du Gouvernement fédéral belge.
Distribution Frans Brood Productions. En collaboration avec UCLouvain Culture et le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - www.poleculture.be Réalisé avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction du Théâtre. Photo © Andrea Avezzi





Magasin spécialisé en **vélos cargos** à destination **familiale** dans le Brabant Wallon

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 17h30

Adresse: Rue Provinciale 2 à 1300 Wavre
Téléphone: 0493/94.61.27

Mail: info@velofamilial.be
Web: www.velofamilial.be





LOISIRS

Petites annonces

Bénévole au tourisme ?

Notre Office du Tourisme-Inforville (galerie des Halles, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve, place de l'Université) cherche à étoffer son équipe de bénévoles.

Les bénévoles (7 actuellement) assurent les permanences au comptoir d'information un demi-jour/semaine (du lundi au vendredi, de 9 à 12h ou de 13 à 16h) toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires, à l'exception des jours fériés.

L'équipe en place forme et épaula les nouveaux. Un défraiement est octroyé pour chaque prestation.

📞 010 / 47 47 47
info@tourisme-olln.be

Chasse aux oeufs



Bienvenue à notre grande chasse aux œufs pour les 3-12 ans, le lundi 10 avril, à 10h, sur le terrain de football du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées (rue des Coquerées, 50A, à Mousty). Les personnes à mobilité réduite sont les bienvenues. Accès gratuit !

Nombreuses animations gratuites de 9 à 13h, proposées par BW Events (château et structures gonflables, taureau mécanique, twister géant...).

Inscription obligatoire :
<https://www.nostalgie.be/chasseauxoeufs>

Rallye gourmand

Réservez votre après-midi du dimanche 23 avril pour vous balader en famille ou entre amis sur les jolis chemins de notre ville.

Boucle de 5km. Départs toutes les 15 minutes entre 13h30 et 16h, au départ du centre sportif CSLI des Coquerées (rue des Coquerées, à Mousty). Bière locale, bulles, jus, macarons et autres biscuits artisanaux tout au long du parcours (dégustations principalement debout, merci d'emporter votre gobelet). Carnet d'aventures pour les enfants. Accessible aux personnes à mobilité réduite, de préférence accompagnées. Chiens admis, tenus en laisse. 5€/personne.

Inscription indispensable: www.tourisme-olln.be

📞 010 / 47 47 47

Marché de terroir des produits locaux goûtés durant la promenade au CSLI des Coquerées - ouvert à tous, marcheurs et non marcheurs - de 15 à 18h30.

Salon pour les 12-26 ans

Notre service Jeunesse et Infor Jeunes BW invitent les 12-26 ans au premier salon de l'information destiné aux jeunes du Brabant wallon, le mercredi 19 avril, de 10 à 17h30, à l'Aula Magna (place Lemaire, 1, à Louvain-la-Neuve).

Une quarantaine de services (le Forem, la Défense, la Police, le Siep, l'Ifapme, Volont'R, Eco-Conso, 1 toit 2 âges...) répondront aux besoins des jeunes, aux questions de leurs proches et des acteurs qui les accompagnent au quotidien. Au programme, neuf thématiques: l'autonomie, l'écocitoyenneté, l'emploi, l'enseignement, l'international, les loisirs et vacances, le social, la vie affective et la justice.

📞 067 / 21 87 31 (info@ijbw.be)
ou 010 / 43 61 81 (jeunesse@olln.be)





LOISIRS

Numérique, environnement et démocratie

« Le numérique est de plus en plus présent ; s'immisce, disent certains, dans tous les aspects de nos vies. Dans le futur, cela va s'accélérer et même s'accroître. Est-ce une bonne chose ou non? », interroge le Néolouvaniste Sébastien Combéfis, animateur de notre Conseil Consultatif du Numérique (CCN). « Il y a certainement du positif. Mais cela pose des questions par rapport au monde vers lequel on semble se diriger. Tout d'abord, par rapport aux impacts que le numérique peut avoir sur notre environnement au sens large (écologie, biodiversité, bien-être, santé...). Ensuite, quelles transformations le numérique va-t-il faire subir à la démocratie de demain ? »

Ce sujet vous intéresse ? Ne manquez pas la conférence-débat du 16 mars co-organisée par plusieurs partenaires, dont le CCN, dans les auditorios Sainte-Barbe (place Sainte-Barbe) de Louvain-la-Neuve. L'occasion d'entendre les avis de citoyens, d'académiques, d'industriels et de jeunes, à travers leurs regards croisés. Dès 18h30. Accès gratuit.

Inscriptions : <https://www.digi-scope.be/conferences>



Ecole de pêche

Le Pêcheur du Buston (av. Demolder, 2, à Limelette) propose aux jeunes qui veulent apprendre à pêcher de s'inscrire dans son école de pêche.

Les séances sont programmées les 8 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 1^{er} juillet, 12 août, 9 septembre et 7 octobre, de 9 à 13h30.

Abonnement de 45€ pour les 9 pêches (gratuit pour les membres du club). Le matériel de base est fourni, mais les candidats peuvent emporter leur matériel.

☎ 0476 / 719 846
yves.lebrun@hotmail.be

Premier album



Après 5 singles qui ont fait vibrer les radios nationales, le Néolouvaniste Coralien de Brabant - auteur-compositeur-interprète indépendant - vient de sortir (fin janvier) son premier album « Métronome ». Grâce au « crowdfunding » lancé sur KissKissBankBank, auquel de nombreux fans ont répondu.

Bonne écoute !

☎ <https://www.facebook.com/Coralienofficiel/>
<https://www.instagram.com/coralienofficiel/>
<https://www.youtube.com/user/Coralienchante/>
<https://coralien.be>

Concert

Les chorales d'Ottignies « Si ça vous chante » et « La Saltarelle » vous invitent à leur concert de printemps, le dimanche 23 avril, à 17h30, en l'église Notre-Dame de Mousty. 8€ dès 18 ans.

☎ 010 / 61 39 57





Au Jardin du cœur

A la recherche d'une parcelle de potager? Le Jardin du cœur cherche de nouveaux candidats!

« A l'heure où l'inflation bat son plein, cultiver ses propres légumes permet d'atténuer les prix galopants, de mieux manger et d'échanger en toute convivialité. Installé depuis 2017 en plein centre d'Ottignies (entre les numéros 18 et 22 de l'avenue des Combattants), notre Jardin du cœur a bien évolué et cherche à présent de nouveaux adhérents candidats pour renforcer l'équipe, suite aux déménagements et départs de certains membres. »

Bienvenue le dimanche 2 avril, de 10 à 12h, autour d'un verre de l'amitié! L'occasion d'échanger vos jeunes plants de légumes contre d'autres variétés, de rencontrer les membres du Jardin, de visiter le potager... et peut-être de vous donner l'envie de participer au projet.

jardinducoeur1340@gmail.com
0475 / 527 016 (Jeanne Spirlet)

Marché aux jouets



Marché aux jouets, vêtements, livres, articles de puériculture et jeux d'extérieur, le samedi 18 mars, de 9h30 à 17h, à l'école Saint Pie X du Petit-Ry (Ottignies). Bienvenue !

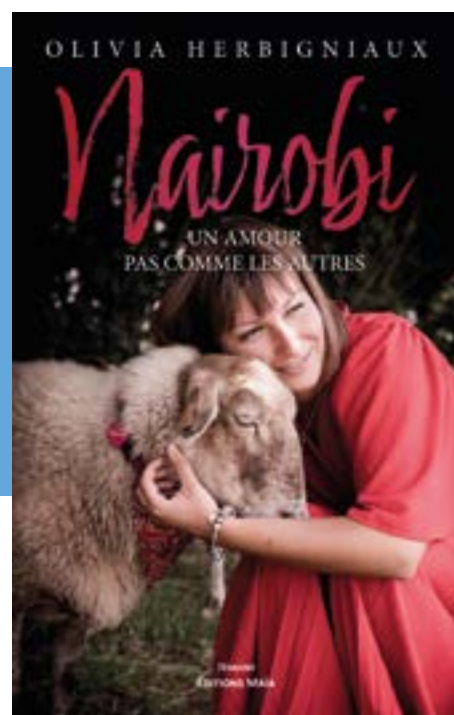
marchejouetsottignies@hotmail.com

Nos habitants publient

L'Ottintoise Olivia Herbigniaux vous informe de la parution de son nouveau livre témoignage

« Nairobi - Un amour pas comme les autres » aux éditions Maia. 17€. www.editions-maia.com

En mars 2022, après une visite dans un refuge animalier, Olivia a pris la décision d'adopter une brebis avec laquelle elle a créé un lien très fusionnel. Comment un lien aussi fort peut-il être créé avec un animal qui est vu par la majorité de la population comme une denrée alimentaire ?



Crédits Placements

Assurances

 **Crelan**
Offignies



Avenue du Douaire 31, 1340 Offignies

Tel : 010 41 42 40

Offignies@crelan.be
BE 0476.335.623
N° FSMA 063356A-CB

info@myassurance.be
BE 0671.919.394
N° FSMA 116047 A

Attention : emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent. Prêteur : Crelan, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles

Un(e) étudiant(e)
jobiste de l'U(Louvain
peut vous aider!



Des milliers de talents
prêts à répondre
à votre annonce sur

www.uclouvain.be/jobs

Un job = une chance pour un-e étudiant-e qui paye ses études !

WWW.SPORT-CULTURE.BE



Le plaisir
du sport!

SPORT
CULTURE

ÉCOLE DE NATATION

AQUAGYM

0476/84 86 54

Offignies-Louvain-la-Neuve

Qui aurait pu prédire ?

Regarder l'évidence en face

Ces dernières années, le nombre d'épiphénomènes climatiques a augmenté et leur fréquence s'accroît. Pensons aux inondations de 2022 ou encore aux périodes de sécheresses de 2020 et 2022. Plusieurs limites planétaires sont désormais franchies, en matière de climat mais aussi notamment de biodiversité. Et notre dette environnementale est immense.

Selon un récent sondage (Veolia), plus de 91% des Belges reconnaissent l'existence du dérèglement climatique. Nombreux sont ceux qui reconnaissent désormais que le modèle économique actuel n'amorce pas assez vite la transition et qu'il est au bord de l'écroulement car il continue à se baser sur des visions de court terme. La crise énergétique, provoquée par une guerre, constitue un choc et provoque une rupture dans nos habitudes. Nous réalisons enfin que la transition est nécessaire et qu'elle sera d'autant moins coûteuse qu'elle sera mise en œuvre rapidement.

Prendre dès maintenant les mesures d'adaptation nécessaires

Si jusqu'à récemment, les mesures prises se focalisaient principalement sur la prévention du changement climatique à venir, ce que les climatologues appellent les mesures *d'atténuation*, il est essentiel désormais de mettre en œuvre des mesures *d'adaptation*, c'est-à-dire curatives. Il convient en effet dès aujourd'hui de s'attaquer aux conséquences de nos actes passés et de se préparer au changement qui arrive en s'adaptant.

Cela peut faire peur, mais cela permet surtout d'entrevoir une nouvelle trajectoire, porteuse d'espoir.

Au niveau communal, parmi les premières mesures *d'adaptation*, nous pouvons par exemple mentionner la distribution et la plantation d'arbres et de semences, le dialogue avec les agriculteurs, la gestion des berges des cours d'eau mais aussi la création et la préservation d'espaces verts lors de grands projets immobiliers ; Ces mesures prises au niveau communal contribuent à préserver ou à restaurer la biodiversité et l'environnement.

Plus de liens, moins de biens : garder l'essentiel, éviter le futile

Dans les années à venir, nous intensifierons nos efforts pour continuer à promouvoir l'économie locale, le recyclage, la récupération ou encore la réparation. Des savoir-faire doivent être réappris dans des domaines divers, et des modes de gestion plus sobres doivent être

à nouveau mis en œuvre, tout en tenant compte d'un contexte où la mondialisation est une réalité. Pensons à l'agriculture, l'électronique, la mécanique, le numérique et bien d'autres. La sobriété s'imposera à nous, que nous le voulions ou non.

Des mesures prises au niveau local peuvent paraître aujourd'hui anodines, elles n'en sont pas moins le reflet d'un changement de cap. Elles ne sont que le début d'un commencement. Elles vont toucher à l'avenir tous les domaines de notre vie. Il faut s'y préparer mentalement et volontairement.

L'écologie est une matière transversale. Elle est présente dans toutes les thématiques. Les discussions politiques portent aujourd'hui de moins en moins sur l'opportunité de certaines mesures environnementales, mais davantage sur leurs modalités. Gageons que cela va accélérer la prise de décision.

Vers un nouvel équilibre, tout en solidarité

Les changements à venir seront des chocs. Et nous devons tout faire pour les atténuer, surtout pour les plus fragiles d'entre nous.

Mobilité douce, logement et bâtiments durables, consommation responsable, alimentation éthique et durable sont des thèmes que nous continuerons à porter au niveau communal.

Tout en étant attentifs à l'équilibre social. La solidarité ne sera pas un vain mot.

Les défis sont importants. Ils nécessitent déjà aujourd'hui une vision politique de long terme et d'entamer des arbitrages difficiles.

Les infrastructures que nous finançons aujourd'hui doivent nous orienter dans cette direction. Les routes, pistes cyclables, gares, habitations, centres commerciaux que nous choisissons aujourd'hui de mettre sur pied seront encore là dans 30 ans et plus. Nous ne pouvons plus agir aujourd'hui de la même manière qu'hier. Les vieux réflexes doivent céder la place à une vision de long terme. Chaque investissement doit se réfléchir sur toute la durée de vie du projet, pas seulement sur sa rentabilité à 10 ou 20 ans.

Soyez assurés qu'Ecolo sera en pointe sur ces questions. Que nous porterons ces préoccupations légitimes et que nous ne ménagerons pas nos efforts. ●

Pierre Laperche
Conseiller communal Ecolo

Un an et 9 promesses plus tard... Toujours aucune avancée majeure à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Il y a un peu plus d'un an, l'actualité ottintoise était marquée par un épisode peu glorieux pour la politique. Un épisode qui écorcha un peu plus encore l'image des représentants aux yeux des citoyens et l'image de notre ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve aux yeux du pays tout entier. Du jamais vu...

Pour rappel, les groupes PS et Avenir sollicitaient le groupe OLLN 2.0 - MR pour les sortir de leur « empêchement » avec les écolos et offrir une majorité alternative pour gérer la Ville. En l'espace de 48 heures, Nicolas Van der Maren allait devenir le futur bourgmestre, Nancy Schroeders et Cédric Jacquet devaient endosser le rôle d'échevins. C'est sans triomphalisme aucun que nous acceptions la tâche. Nous étions conscients de l'importance des responsabilités qui nous incombaient : travailler plutôt que communiquer, reconsidérer la pression fiscale, se concentrer sur les missions de base plutôt que de se perdre dans des politiques autocentrées. Il y avait fort à faire.

Les « engagés » et les socialistes retournaient donc leur veste, l'annonçaient à la presse, défendaient ce changement sur les réseaux sociaux, en toutes-boîtes à la population, ils signaient un pacte de majorité et une motion de méfiance... pour, quelques jours plus tard, re-retourner leur veste et finalement rester avec les écolos qu'ils décriaient tant ! En jurant que c'était l'amour retrouvé au sein de ce ménage à trois.

C'était à n'y plus rien comprendre. En faisant référence à l'Opportuniste de Jacques Dutronc, nous espérions qu'à la prochaine révolution, les échevins de la majorité ne retournent pas... leur pantalon !

Malgré notre déception, notre incompréhension, au Conseil communal du 4 février, nous leur souhaitons de réussir. En fait, nous nous souhaitons, à nous citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, qu'ils réussissent ce nouveau départ, qu'ils aillent enfin de l'avant pour une meilleure gestion de la ville, qu'ils sortent de ce qu'ils appelaient eux-mêmes des « affaires courantes ». Nous ne pouvions pas être plus constructifs.

Un an après, les citoyens ont-ils réellement bénéficié de cette réconciliation de la majorité ?

Au sortir de la crise, la majorité s'était engagée sur 9 promesses.

- Le groupe Avenir allait reprendre le portefeuille des finances... mais un an après, les écolos conservent le

budget, réel outil de la politique financière de la Ville.

- La pression fiscale allait diminuer... mais un an après, les impôts sont toujours au même niveau et ils ont refusé de voter la motion que Cédric Jacquet leur proposait pour les réduire.
- La Ville allait redevenir fréquentable auprès de ses partenaires stratégiques...

Lors de ses vœux, la bourgmestre a fait l'étalage de toutes leurs réalisations. Un bac de fleurs par-ci, une action de sensibilisation ou de participation par-là. Soyons de bon compte, il y a tout de même quelques avancées et 3 promesses tenues : l'ouverture au public du parc Courbevoie, le calme au parc de la Source, et la rénovation, attendue depuis plus de 15 ans, des escaliers de l'Espace Cœur de Ville dans le centre d'Ottignies (les escaliers uniquement, car pour les fontaines qui vont avec, il faudra encore attendre).

Et les grands dossiers ? Facile, la majorité s'était engagée à réfléchir. Au commissariat, à la maison de repos, à la réhabilitation du centre d'Ottignies... Comme d'habitude, ils vont certainement réfléchir, sûrement communiquer... mais toujours pas agir !

Aujourd'hui nous devons faire le triste constat qu'on n'observe aucun avant/après la crise politique. Un an après, les dossiers patinent toujours. Un an après, tout ça pour ça ! ●

Nicolas Van der Maren,
Nancy Schroeders et Cédric Jacquet
Conseillers communaux OLLN 2.0-MR

Kayoux invite les habitants

- A ses *café-rencontres* : le 9 avril au café « Le Mousty » (avenue provinciale, 49, Cérroux-Mousty) et le 9 mai au café « Grand-Place » (Grand-Place, à Louvain-la-Neuve) ;

- A sa 3^e *assemblée climat* : le 17 juin

📍 www.kayoux.be



Friendly Contacts !

AUGMENTER VOTRE POUVOIR D'ATTRACTION !

Pour être pertinent et obtenir des résultats tangibles,
il faut toujours aller à l'essentiel et faire simple !

La team baam communication vous accompagne à travers des
solutions et supports adéquats pertinents !

Vous désirez un conseil, une recommandation, un devis ?
N'hésitez pas à nous consulter pour en discuter.

Philippe Musch
0488 260 541
philippe@baamagency.be



Nos 4 pôles d'activité à votre service :

COMMUNICATION !

- Conception graphique et édition
- Identité visuelle & image de marque (Logos - Set Administratif - Charte graphique - Branding - ...)
- Photo & vidéo (Shooting 4k - Slow motion - Timelapse - Drone professionnel - Visite virtuelle 360°, ...)
- Storytelling, Modélisation 3D

ACTIVATION !

- Régie publicitaire & relation média
- Event & Incentive
- Supports media
- Activation terrain (sampling, tasting, roadshow, ...)

DIGITAL !

- Relooking ou création de site web responsive
- Community Management
- E-mailing
- Social Ads (FB, Instagram, Twitter) Google Ads (SEO, SEA)

PRODUCTION !

- Impression digitale et offset
- Vitrophanie, relooking instore, enseigne, signalétique, ...
- Textile, lettrage, car wrapping

Grande quinzaine verte de printemps du Lundi 13 Mars au Samedi 25 Mars 2023

Collectionnez vos bons-cadeaux pour
recevoir l'une des
600 magnifiques plantes
10 bons-cadeaux = 1 magnifique plante
offerte par les commerçants du Douaire*

Echangez vos bons-cadeaux
le samedi 25 Mars 2023
de 10h à 12h et de 13h à 17h
dans votre shopping



**dans la limite du stock disponible de 600 plantes*